

méTROPOLE

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE NÎMES MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

DOSSIER P04
DÉPLACEMENTS :
AGIR À L'ÉCHELLE
D'UN TERRITOIRE

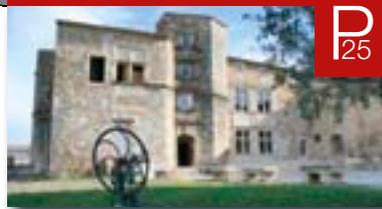


LA CYBER-BASE
EMPLOI DE L'AGGLO

P
15

LES JOURNÉES
DU PATRIMOINE

P
25



*CULTURE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DÉVELOPPEMENT DURABLE,
SORTIR DANS L'AGGLOMÉRATION NÎMOISE...*



P 21



P 28



P 30

DÉPLACEMENTS : ENJEU MAJEUR DE LA COHÉSION TERRITORIALE DOSSIER

Les politiques de déplacement et de mobilité des biens et des personnes sont la garantie de vitalité d'un bassin de vie. Sur la base du Plan de déplacements urbains, construit autour de la complémentarité des modes de transports, Nîmes Métropole fonde son action sur les besoins en mobilité, présents et futurs, à l'échelle du territoire.



E
R
A
M
M
O
S

| | |
|--|------|
| ÉDITORIAL | P 03 |
| • Se déplacer dans la sérénité | |
| DOSSIER MÉTRO | P 04 |
| • Pour une mobilité facilitée et raisonnée | |
| • L'avancée des modes alternatifs | |
| • Le réseau Tango en pointe | |
| • L'avenir du rail | |
| • La route en partage | |
| • Tango+ : un véhicule à haut niveau de service | |
| • Le bon plan des entreprises | |
| ÉCONOMIE | P 15 |
| • La cyber base emploi se déploie sur le territoire | |
| • Économie et environnement | |
| • Pôle de compétitivité Optitec : le réseau tisse sa toile | |
| • Deuzzi s'implante à Nîmes | |
| • COVIAL, 50 bougies | |
| TRANSPORTS | P 21 |
| • Un Tango de rentrée | |
| HABITAT | P 23 |
| • Trois programmes pour l'habitat | |
| PATRIMOINE | P 25 |
| • Le voyage s'invite aux Journées du patrimoine | |
| AGRICULTURE | P 28 |
| • L'agriculture au cœur de l'Agglo | |
| CULTURE | P 30 |
| • Swing d'automne | |
| L'AGGLOAVANCE | P 34 |
| • Les nouveaux défis de Nîmes Métropole | |
| L'AGGLOUTILE | P 37 |
| • X-ville a accueilli le Printemps des auteurs | |
| • Modification des jours de collecte en Vaunage | |
| PORTRAIT DE COMMUNE | P 38 |
| • Garons rêve de grandir | |
| MÉTROFOCUS | P 40 |
| • Hommage à Jean Yannicopoulos | |
| • Un réalisateur aux jardins | |
| • Da Storm fait sa Battle aux arènes | |
| MÉTRO SORTIES | P 42 |
| • Agenda des manifestations des communes | |





SE DÉPLACER DANS LA SÉRÉNITÉ

Dès sa création, Nîmes Métropole s'est engagée pleinement dans l'organisation des transports et des déplacements sur son territoire. Aujourd'hui, ce sont plus de 16 millions de voyageurs qui empruntent le réseau Tango chaque année, au tarif attractif de 1 euro, inchangé depuis le 1^{er} juillet 2003. La performance et la cohérence des déplacements sont la condition indispensable pour faire de Nîmes Métropole un espace partagé, au service de tous les concitoyens. C'est aussi l'assurance d'adapter constamment notre territoire aux fortes évolutions démographiques générées par son attractivité.

Le Plan de déplacements urbains (PDU), fruit d'un travail partenarial de concertation, adopté à l'unanimité par le Conseil communautaire, le 6 décembre 2007, est le texte de référence, construit à partir d'études scientifiques et techniques très poussées, qui doit permettre de coordonner les politiques en matière de transport, et donc, à terme, de faciliter la mobilité de chacun.

En effet, l'objectif de notre PDU est de renforcer la cohérence et l'intermodalité, en développant les modes de transports alternatifs et doux, qu'ils soient piétonniers ou vélo-cyclés, tout en continuant à élargir le maillage routier de Nîmes Métropole par la construction de grandes voies urbaines au nord et à l'ouest du territoire, et ce afin de consolider son équilibre.

Ainsi, la volonté commune de l'ensemble des maires de l'Agglomération est de partager l'espace qui nous est commun, donnant toute leur place aux piétons, aux cyclistes, mais aussi aux nombreux usagers du réseau Tango.

La réduction de la circulation automobile est un impératif environnemental, dont nous devons chacun mesurer l'importance et qui doit guider notre action collective. Que ce soit à travers la réalisation de lignes de transport en commun en site propre, la création de parcs relais de stationnement ou l'élargissement du Plan de déplacements d'entreprises (PDE), nous voulons continuer à servir l'intérêt général au quotidien et donner sa pleine mesure au développement durable, à travers l'application de l'Agenda 21 de notre Agglomération.

Jean-Paul Fournier
Sénateur du Gard
Président de Nîmes Métropole
Maire de Nîmes

BUS, TRAM'BUS, TRAIN, VÉLO, VOITURE, MARCHE À PIED...

LES TRANSPORTS SONT UN ENJEU MAJEUR POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION. EN CHARGE DE CETTE COMPÉTENCE, NÎMES MÉTROPOLE AGIT AU QUOTIDIEN POUR DÉVELOPPER SON RÉSEAU DE TRANSPORT, LE RENDRE ACCESSIBLE À TOUS, ANTICIPER LES BESOINS. DEPUIS L'ADOPTION DE SON PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS (PDU) EN DÉCEMBRE 2007, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION A FACILITÉ LA MOBILITÉ SUR SON TERRITOIRE. UNE POLITIQUE VOLONTARISTE, FONDÉE SUR LA PRISE EN COMPTE DE TOUS LES MODES DE DÉPLACEMENT, QUI VA DE PAIR AVEC L'APPLICATION DE SON AGENDA 21.

POUR UNE MOBILITÉ FACILITÉE ET RAISONNÉE

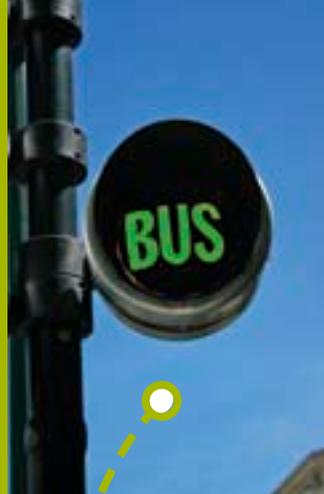
« LES POLITIQUES DE DÉPLACEMENT ET DE MOBILITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES SONT LA GARANTIE DE VITALITÉ DU TERRITOIRE. ENJEU CRUCIAL, ELLES PRENNENT EN COMPTE LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, LES BASSINS DE VIE SOCIALE ET CULTURELLE. C'EST UN ÉLÉMENT MAJEUR DE LA COHÉSION DU TERRITOIRE ».



C'est ainsi que William Portal, Vice-Président délégué aux transports et déplacements, définit l'importance de la cohérence des déplacements. Le Plan de déplacements urbains (PDU) de l'Agglomération a été élaboré pour assurer un équilibre durable entre les besoins de mobilité des habitants et la protection de leur environnement et de leur santé ; avec en priorité absolue la stabilisation, voire la réduction du flux automobile.

Pour Nîmes Métropole l'enjeu est de permettre à chacun d'être mobile en utilisant divers modes de déplacement, selon le type de trajet à effectuer : c'est ce que l'on nomme l'intermodalité, c'est-à-dire l'utilisation successive de différents moyens de transport sur un seul parcours.

La première action de l'Agglo a été de mettre en place un réseau de bus périurbain, plébiscité par l'ensemble des conseillers communautaires et les usagers.



UNE RÉFLEXION DE FOND

Pollution, encombrements, frais de déplacement en augmentation... Pour mieux structurer la mobilité des habitants de l'Agglo, un PDU s'imposait. Dès sa création, les élus communautaires ont travaillé à sa mise en œuvre. La mise en place d'une politique cohérente a émergé, avec pour objectif le mieux-être des populations à travers une meilleure offre de services.

Afin de tisser des liens plus logiques entre des zones d'habitat et de travail, de mieux organiser les flux entre les différents points de l'agglomération et Nîmes, sa ville centre, Nîmes Métropole a réagi en premier lieu à l'urgence de la desserte des zones d'habitat, puis à la problématique habitat/travail.



Le traitement de la mobilité à l'échelon de l'Agglo impose, par ailleurs, de mettre en relation la voiture, le rail, le bus, le vélo... et la marche à pied. C'est à cela que Nîmes Métropole s'attelle, avec des résultats tangibles.

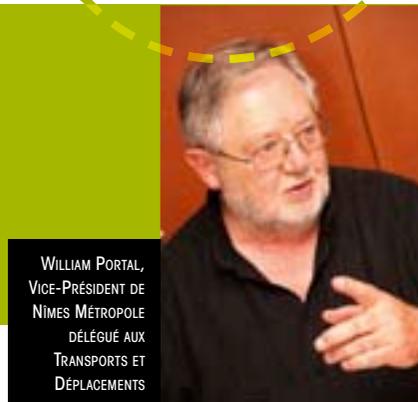
LES PARCS RELAIS SONT INDISPENSABLES À L'INTERMODALITÉ



LES ENJEUX DU PDU

- DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN D'AGGLOMÉRATION.
- NOUVELLE ORGANISATION DU STATIONNEMENT, ET NOTAMMENT MISE EN PLACE DE PARKINGS-RELAIS.
- RENFORCEMENT DES DESSERTES, AVEC CRÉATION DE NOUVELLES HALTES ET AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER POUR PERMETTRE UN MEILLEUR MAILLAGE DU TERRITOIRE.
- RÉGULATION DU TRAFIC AUTOMOBILE POUR PERMETTRE LA COHABITATION AUTOMOBILES / TRANSPORT COLLECTIF EN SITE PROPRE.
- DÉVELOPPEMENT DES MODES NON MOTORISÉS, MARCHÉ À PIED, VÉLOS ET AUTRES MODES DE DÉPLACEMENTS DE PROXIMITÉ.
- INCITATION AUX PLANS DE DÉPLACEMENTS D'ENTREPRISES ET AU CO-VOITURAGE.
- ADOPTION DE CHARTES (PIÉTONS, VÉLOS, PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE...).

L'AVANCÉE DES MODES ALTERNATIFS



WILLIAM PORTAL,
VICE-PRÉSIDENT DE
NÎMES MÉTROPOLE
DÉLÉGUÉ AUX
TRANSPORTS ET
DÉPLACEMENTS

LE NOUVEAU VISAGE DE LA MOBILITÉ SE DESSINE. WILLIAM PORTAL, VICE-PRÉSIDENT DE NÎMES MÉTROPOLE DÉLÉGUÉ AUX TRANSPORTS ET AUX DÉPLACEMENTS, REVIENT SUR LA DÉMARCHE ENGAGÉE.

Comment s'est élaboré le PDU de Nîmes Métropole ?

Nous avons engagé la réflexion avec les partenaires naturels que sont l'État et ses différents services, le Conseil général et le Conseil régional, les communes de l'Agglomération, l'Agence d'Urbanisme de Nîmes, mais aussi de nombreux acteurs de la société civile comme les Chambres consulaires ou la Sécurité routière, et de nombreuses associations. Nous avons ainsi tenu 80 réunions sur tout le territoire. La Commission d'enquête a, elle, tenu 14 permanences afin de recueillir les avis du public sur les dispositifs préconisés. Pas un recours, pas une observation n'ont bousculé le projet présenté. De fait, le rapport de la commission a souligné " la conformité du PDU aux orientations des lois SRU, LOTI, LAURE, le projet de développement de transports urbains performants (TCSP), le renforcement sensible de l'usage des vélos..., ou encore la politique ambitieuse de stationnement et de parcs relais". Ce PDU a établi un plan d'action pour dix ans.



DES QUAIS AMÉNAGÉS POUR UN MEILLEUR ACCÈS À PARTIR DE LA RUE ET LA MONTÉE OU DESCENTE DES BUS.

Quels paramètres ont-ils été pris en considération ?

C'est le service rendu aux habitants de l'Agglomération, en termes d'économie, de protection de la santé et de l'environnement, d'efficacité. Nous avons pris en compte les liens entre l'agglomération et ses voisins, proches ou plus lointains, en terme de mobilité. Avec la volonté de diminuer le trafic automobile, d'améliorer la sécurité des déplacements, de valoriser les modes alternatifs. Nous avons souhaité optimiser l'usage des transports en commun et les déplacements doux, en offrant des possibilités de stationnement qui les favorisent. Le tout organisé autour de la colonne vertébrale qu'est le TCSP, qui est le TGV du cœur de l'agglomération.

Le PDU porte-t-il ses fruits aujourd'hui ?

Beaucoup reste à faire : Nîmes Métropole n'a pas le pouvoir de maîtriser tous les paramètres et certains projets d'apparence modeste, comme les pistes cyclables, se heurtent à des problèmes de coût. En revanche, la prise de conscience de la population, appuyée par nos efforts d'information et d'incitation, donne déjà des résultats. La fréquentation des bus est en hausse, on constate que l'essor de la circulation est stabilisé alors que la population a augmenté, c'est bon signe. En revanche, si on ne met pas en place le TCSP, il est probable que le PDU n'atteindra pas ses objectifs.



LE PARC RELAIS DES COSTIÈRES.

LE RÉSEAU TANGO, EN POINTE



DÉJÀ EN PLACE AVANT L'EXISTENCE DU PDU, LE RÉSEAU DE TRANSPORT EN COMMUN DE NÎMES MÉTROPOLE A CONNU DEPUIS DES ÉVOLUTIONS SENSIBLES. OFFRIR PLUS DE SERVICES ET DE MEILLEURE QUALITÉ, TELLE EST L'AMBITION DES AXES STRATÉGIQUES DESSINÉS PAR LE PDU.

Les bus et navettes du réseau Tango ont parcouru, en 2010, 8 246 636 km, contre 7 097 226 en 2006, pour transporter 16 365 095 passagers. Depuis

2007, le réseau a été étendu, par exemple, aux communes de Dions, Saint-Chaptes, Sainte-Anastasia et Sernhac. Autant de kilomètres et d'arrêts supplémentaires. La ligne L, Feuchères/Mas des Rosiers/Milhaud a vu le jour. D'autres lignes, comme la K sur Carré Sud, ont été rallongées. D'autres ont vu leur cadencement évoluer en fonction des besoins. La desserte des collèges de l'agglomération a été calquée, par exemple, sur les principaux horaires de rentrée et sortie des élèves. De nouveaux arrêts ont été créés, l'amplitude horaire a augmenté, comme celle de la ligne H pour mieux desservir Carémeau.

De nombreuses lignes ont ainsi évolué pour offrir un service adapté à divers types d'usagers ou à certaines spécificités territoriales. Les services spéciaux ont aussi progressé dans leur offre, avec un vrai succès de fréquentation : les navettes spéciales feria, feria des enfants, fêtes de Noël, autant de services qui évitent pollution, embouteillages et stationnement souvent anarchique sur la ville centre.



L'AMÉLIORATION INTERNE DES SERVICES DE TRANSPORT A ÉVOLUÉ DE PAIR AVEC LA QUALITÉ DE L'OFFRE DE SERVICE. C'EST AINSI QUE LES LIGNES A ET B, LES NAVETTES INTER-VILLAGES ONT ÉTÉ CERTIFIÉES « NF SERVICE », AINSI QUE L'AGENCE COMMERCIALE.

Les bus et navettes du réseau Tango ont parcouru, en 2010, 8 246 636 km, contre 7 097 226 en 2006, pour transporter 16 365 095 passagers.



UNE ATTENTION PARTICULIÈRE ENVERS LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Ces aménagements de ligne s'accompagnent de l'amélioration de l'accessibilité aux arrêts de bus ; une exigence de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation de la citoyenneté des personnes handicapées. Cette loi précise notamment que les services de transport collectif devront être accessibles aux personnes handicapées et à mobilité réduite d'ici le 12 février 2015. Le développement des véhicules à plancher bas a été une première étape. L'introduction de ces autobus a montré qu'il fallait développer une approche globale sur l'ensemble du réseau, en aménageant les points d'arrêts pour l'accès de toutes les personnes à mobilité réduite. Nîmes Métropole a lancé une vaste concertation avec toutes les associations concernées afin de déterminer la meilleure réponse à donner en terme d'aménagement.

Allongement des quais, élimination d'obstacles, accès en pente douce, revêtements adaptés : autant de modifications qui vont toucher l'ensemble des arrêts d'ici 2015. À ce jour, 105 d'entre eux sont mis en accessibilité.

Dans le même ordre d'idée, la création du service Handigo, en 2007, a permis à bon nombre de personnes à mobilité réduite de renouer avec la vie sociale. Sur inscription et sur rendez-vous, ce service équipé de cinq véhicules adaptés prend en charge des personnes en fauteuil de porte à porte jusqu'à leur point de destination, pour des déplacements professionnels ou de loisirs. En 2010, Handigo a réalisé 14 111 courses sur tout le territoire.



HANDIGO, UN SERVICE LARGEMENT UTILISÉ.



SIGNATURE DU PDE AVEC LA CPAM, AU SIÈGE DE NÎMES MÉTROPOLE.

STATIONNER HORS CENTRE-VILLE

C'est aussi en 2007 que l'expérience du parking-relais des Costières a vu le jour. Afin de désengorger la ville centre, on offre pour un forfait de 3€ un stationnement gardienné à la journée et un billet bus aller-retour aux occupants du véhicule accueilli (jusqu'à huit personnes). Il préfigure ce qui va devenir au fil du temps une règle établie tout autour de la ville, avec la mise en service programmée des deux lignes de Transport en collectif en site propre (TCSP). Plusieurs parkings vont coupler stationnement/trajet en bus pour une meilleure mobilité vers le centre d'agglomération. Le futur parc relais du Parnasse, d'une capacité de 350 places, permettra d'ancrer les habitudes sur cette entrée de ville. D'autres seront implantés sur les principaux axes pénétrants. Ces mesures devraient entraîner à la fois plus de mobilité pour les usagers et une augmentation de la fréquentation des lignes.

Si le réseau de transport en commun est aujourd'hui bien structuré, il évoluera fortement avec la mise en service des lignes TCSP, garantes de plus de rapidité, de confort et d'efficacité.

DES SERVICES AUX USAGERS PLUS PERFORMANTS

CÔTÉ SÉCURITÉ, TANT POUR LES PASSAGERS QUE POUR LE PERSONNEL, L'APPARITION DE LA VIDÉO-SURVEILLANCE À BORD DES BUS A PERMIS DE RÉDUIRE NOTABLEMENT LE NOMBRE D'AGRESSIONS ET DE FRAUDES. AUJOURD'HUI, TOUS LES VÉHICULES EN SONT ÉQUIPÉS. MI-2012, UN AUTRE SERVICE D'INFORMATION VERRA LE JOUR SUR TOUS LES QUAIS D'ATTENTE : LES USAGERS SERONT INFORMÉS EN TEMPS RÉEL DU PASSAGE DU PROCHAIN VÉHICULE, UNE INNOVATION ATTENDUE. MI-2013, UN NOUVEAU SYSTÈME DE BILLETTE PERMETTRA DE VALIDER SON TRAJET SANS CONTACT AVEC UN COMPOSTEUR MÉCANIQUE. LE RECHARGEMENT DES CARTES DE TRANSPORT POURRA SE FAIRE SUR LES POINTS D'ACCUEIL TANGO OU À DISTANCE (INTERNET OU BORNES ÉLECTRONIQUES).



LE CHU CARÊMEAU, UN ADHÉRENT DE POIDS POUR LE PDE.

L'AVENIR DU RAIL

LE TRAIN SE RENFORCE DANS LA STRATÉGIE DU PDU. DÉJÀ PLÉBISCITÉ PAR LES 15 931 USAGERS DE KARTATOO, IL PROMET DE MONTER EN PUISSANCE.



LE DÉPLACEMENT DE LA GARE DE SAINT-CÉSAIRE EST À L'ÉTUDE.



LA LIGNE NÎMES-ALÈS VA MONTER EN PUISSANCE.

Ce mode de transport est en effet essentiel dans la prospective de Nîmes Métropole, qui veut tirer profit de l'étoile ferroviaire de Nîmes. À ce titre, le contournement Nîmes-Montpellier par la ligne TGV est essentiel, c'est la raison pour laquelle Nîmes Métropole a accepté de participer à son financement. Cette nouvelle ligne permettra de dégager de nouveaux sillons horaires sur la ligne

actuelle Sète-Tarascon et d'améliorer la desserte de plusieurs gares : celle de Vergèze pour accéder à une partie de la Vaunage, celle de Saint-Césaire pour le secteur ouest de Nîmes et au-delà vers le sud de l'agglomération. Seront aussi concernées Marguerittes et plus tard Saint-Gervazy, côté est, dans le cadre de la réouverture de la ligne Rive droite du Rhône. La nouvelle gare TGV de Manduel permettra d'aborder une nouvelle dimension en terme de mobilité et fonctionnera en complémentarité avec la gare centrale de Nîmes.

RÉOUVERTURE DE LA GARE À MARGUERITTES

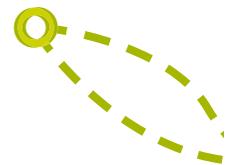
LE PROJET DE RÉOUVERTURE DE LA GARE DE MARGUERITTES EST INSCRIT AU CONTRAT DE PROJET ÉTAT-RÉGION 2007-2013. NÎMES MÉTROPOLITAIN ENTEND SAISIR CETTE OPPORTUNITÉ : ELLE A D'ORES ET DÉJÀ ACQUIS LE BÂTIMENT DE LA GARE ET ENGAGÉ DES ÉTUDES D'AMÉNAGEMENT.

NÎMES-ALÈS, UN AXE SOUS CONTRAT

Le contrat d'axe Nîmes-Alès et la métropolisation des deux agglomérations porte sur le développement économique, mais aussi la mobilité. La ligne ferroviaire est un vecteur essentiel de ce rapprochement. L'ensemble de la ligne est pris en compte, avec le projet d'implantation de parcs relais, le rabattement des lignes de transport en commun sur les gares et la création d'une nouvelle halte ferroviaire sur le secteur Hoche-Sernam à Nîmes.

LE PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL DE LA PORTE OUEST

CE PROJET CONSISTE À DÉPLACER LA GARE DE SAINT-CÉSAIRE À L'INTERSECTION DE LA LIGNE SÈTE-TARASCON AVEC CELLE DU GRAU-DU-ROI. UN NOUVEL AMÉNAGEMENT DE CE CROISEMENT DOIT PERMETTRE, PRÉALABLEMENT UNE MEILLEURE INSERTION DES TRAINS, DE DÉGAGER UNE PLUS GRANDE CAPACITÉ SUR LA LIGNE PRINCIPALE. D'IMPORTANTES AMÉNAGEMENTS D'ACCESSIBILITÉ VONT ÊTRE EFFECTUÉS POUR TRANSFORMER CETTE ZONE EN PÔLE D'ÉCHANGE RAIL/ROUTE, AVEC L'IMPLANTATION D'UN PARC RELAIS RELIÉ AUX DIFFÉRENTS RÉSEAUX URBAINS ET INTERURBAINS. UN FRANCHISSEMENT ROUTIER DIRECT DE LA 113 VERS LA ZONE D'ACTIVITÉ DE SAINT-CÉSAIRE SERA RÉALISÉ.



LA ROUTE EN PARTAGE

LA ROUTE, LA RUE, APPARTIENNENT À TOUS. LA VOITURE A TROP LONGTEMPS RÉGNÉ EN MAÎTRE ABSOLU DANS CES ESPACES PUBLICS. ELLE VA DEVOIR PARTAGER SON ROYAUME AVEC DE NOUVEAUX PRÉTENDANTS.



L'AMÉNAGEMENT DES VOIRIES PERMET DE SÉCURISER LES PIÉTONS, NOTAMMENT AUX ABORDS DES ARRÊTS DE BUS.

UNE CHARTE QUI CONJUGUE L'AVENIR AVEC DOUCEUR

Les modes de déplacement doux étant inscrits au PDU, Nîmes Métropole a adopté une charte "Modération de la vitesse et intégration des modes doux" dans laquelle sont déclinées des mesures permettant une cohabitation sécuritaire pour tous les usagers.

Il s'agit notamment de généraliser les zones 30 km/h sur des secteurs sensibles : à proximité des établissements scolaires, en centre-village et dans les zones résidentielles ou commerciales. Ces zones 30 offrent l'avantage de repousser la circulation de transit sur d'autres axes, de sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes. Nîmes Métropole a mis à disposition des communes de l'Agglomération un fonds de concours spécifique afin de les aider à réaliser les aménagements routiers qui vont dans ce sens. À ce jour, 18 communes en ont bénéficié, pour un effort global de 35 millions d'euros.

La charte établit une nouvelle réflexion en faveur des piétons.

Réalisation d'itinéraires continus, élargissement des trottoirs, élimination des obstacles, ouverture de "chemins" dans les îlots d'habitat et développement d'itinéraires de loisir, sont les recommandations les plus significatives. Un volet concernant la sécurisation des traversées de voies, des abords d'arrêts de bus et diverses dispositions en faveur des personnes à mobilité réduite complètent ces dispositions. Les cheminements piétonniers vont redonner plus d'entrain aux piétons, qui vont devenir prioritaires sur certains axes : l'aménagement du secteur AEF, la rénovation des Allées Jaurès à Nîmes en sont des exemples forts.

Cyclistes, piétons et usagers des transports en commun retrouvent peu à peu le sourire. L'espace conquis par la voiture se réduit enfin à leur profit, puisqu'on la repousse peu à peu vers l'extérieur des villes.

Le PDU lui concède cependant quelques aménagements d'importance pour dévier ses nuisances. C'est ainsi que le Conseil général s'est engagé à réaliser le contournement nord de Nîmes, longtemps attendu. Il a un double avantage, en permettant d'éviter un important trafic de transit à l'intérieur de la ville, mais aussi en offrant la possibilité d'implanter des parcs relais en liaison directe avec le centre de Nîmes.

Un autre aménagement important est en phase de fin d'études, avec la réalisation de la 2 x 2 voies Nîmes-Alès et du contournement ouest. Son débouché sur le giratoire de l'A9, qui est une source quasi permanente de bouchons, sera dévié au droit de Milhaud selon une trajectoire choisie avant fin 2011.



LES ALLÉES JAURÈS, UN VASTE ESPACE PARTAGÉ.

À ce jour, 18 communes ont bénéficié de fonds de concours, pour un effort global de 35 millions d'euros

LA PETITE REINE GAGNE DU TERRAIN

Un effort tout particulier est engagé en faveur du développement de l'usage du vélo, fréquemment utilisé pour des trajets inférieurs à 5 km : une très large partie des déplacements en agglomération correspond à cette distance.

La création de pistes cyclables en continu peut s'appuyer sur l'emprunt de bandes cyclables sur les trottoirs de largeur adaptée, ainsi que par l'accès aux zones piétonnes pour les vélos. La charte recommande de mieux penser à leur intégration dans les

flux de circulation, notamment sur les giratoires, de jalonner les itinéraires spécifiques et d'intégrer le réflexe "vélo" lors des révisions des PLU (Plan Local d'Urbanisme). L'usage de contre-allées ou de voies à contresens est aussi conseillé afin de créer des liaisons sans détours. Dans toutes les communes de l'Agglo, de nombreuses sections ont été réalisées. Elles devraient être reliées entre elles via des pistes cyclables dédiées au loisir. Enfin, il convient d'offrir aux cyclistes des systèmes de stationnement qui permettent d'éviter le vol simple, une véritable plaie en milieu urbain. Cela va de la simple implantation de barres d'appui, jusqu'à l'abri ou le garage à vélo. Là aussi, Nîmes Métropole s'engage auprès des communes qui réalisent des pistes et bandes cyclables, toujours via un fonds de concours spécifique. La réalisation de la voie partagée en Vaunage est le dernier exemple d'une politique de transport ouverte sans exclusive.



LA VOIE PARTAGÉE DE LA VAUNAGE, 6 KM SÉCURISÉS D'UN SEUL TENANT

LA VOIE PARTAGÉE DE LA VAUNAGE, 6 KM DE DOUCEUR
 INAUGURÉE AU PRINTEMPS DERNIER, CETTE VOIE RELIE CAVEIRAC À SAINT-CÔME, EN PASSANT PAR LE COLLÈGE DE CLARENSAC. ELLE EMPRUNTE POUR L'ESSENTIEL DES CHEMINS DE VIGNE QUI RESTENT ACCESSIBLES AUX EXPLOITANTS. NÎMES MÉTROPOLE A PRIS EN CHARGE LA RÉALISATION DE 2,8 KM DE CETTE VOIE, POUR UN MONTANT DE 200 000 €.



DES PISTES CYCLABLES PARTOUT SUR L'AGGLO, COMME ICI, À MANDUEL

TANGO +, UN VÉHICULE À HAUT NIVEAU DE SERVICE !

CONÇU PAR ET POUR NÎMES MÉTROPOLE, LE TRAM'BUS TANGO+ A DÉJÀ CONQUIS D'AUTRES VILLES DE FRANCE (LE SYNDICAT DES TRANSPORTS D'ÎLE-DE-FRANCE, DUNKERQUE, MAUBEUGE...), CAR IL EST LE SEUL DE CE NIVEAU SUR LE MARCHÉ. EN MATIÈRE DE CONFORT, DE TECHNOLOGIE, DE REJET DE CO₂, IL SYNTHÉTISE CE QUE L'ON FAIT DE MIEUX EN MATIÈRE DE TRANSPORT URBAIN POUR UNE CAPACITÉ INFÉRIEURE À 25 000 PASSAGERS/ JOUR.

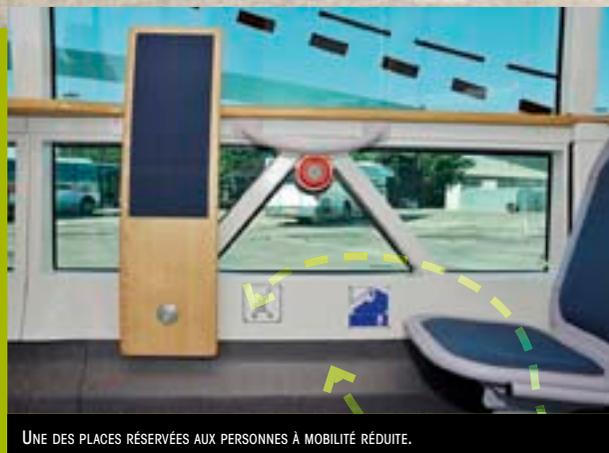
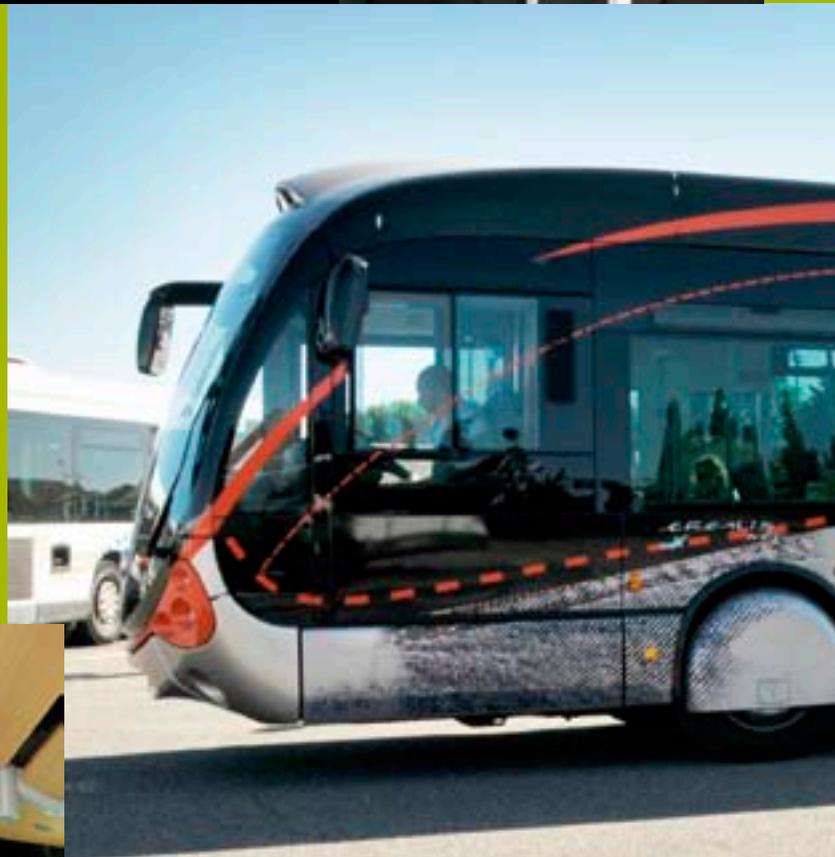
CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Bus articulé d'une longueur de 18 mètres, pouvant évoluer jusqu'à 24 mètres. Capacité d'accueil, 110 passagers, dont 29 places assises (4 dédiées aux personnes à mobilité réduite) et 2 unités fauteuil roulant. Quatre portes d'accès dont trois coulissantes. Vidéosurveillance, bien sûr, et deux séries d'écrans d'information embarquée, plus écran à défilement pour les passagers : plan de ligne, informations sur les stations, les correspondances, etc. Soufflet d'articulation translucide offrant un éclairage diffus. Éclairage intérieur à diodes avec variation de couleur, alimenté par les panneaux photovoltaïques installés sur la toiture qui rechargent les batteries. Climatisation et baies vitrées latérales athermiques, indispensables pour le confort des voyageurs en été.



UN INTÉRIEUR CLAIR ET SPACIEUX.

VIVIAN MAYOR, MEMBRE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE, DÉLÉGUÉ AU TRANSPORT COLLECTIF EN SITE PROPRE, A PORTÉ LA CONCEPTION D'UN TRAM'BUS QUI REMPORTE DES SUCCÈS SUR LES MARCHÉS EXTÉRIEURS À NÎMES MÉTROPOLE.



UNE DES PLACES RÉSERVÉES AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE.

CÔTÉ QUAI

Un système embarqué de guidage optique permet l'alignement automatique aux quais au centimètre près. La garantie d'un accès parfait pour les personnes à mobilité réduite. Des écrans informent les passagers du temps d'attente et des correspondances.



UN ACCÈS CENTRAL DIRECT POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE



UN ACCÈS AISÉ À L'ARRIÈRE COMME À L'AVANT.



CÔTÉ ENVIRONNEMENT

Le choix du carburant aquazole est plus que rationnel. Aucun véhicule hybride d'une telle capacité n'est opérationnel aujourd'hui, sans l'usage de caténaires. Pour ce véhicule en particulier, le rejet de CO₂ est équivalent à ceux fonctionnant au Gaz Naturel pour Véhicules (GNV). Il bénéficie très officiellement des normes européennes EEV, les plus exigeantes en matière de transport. Le moteur de Tango+ est équipé d'un filtre à particules et d'un catalyseur de réduction des NOX (monoxyde, dioxyde, protoxyde et trioxyde d'azote, importants facteurs de réchauffement climatique). C'est ainsi que, ramené en émission polluantes par passager, Tango+ transportera 110 passagers pour le même poids écologique qu'un véhicule particulier ordinaire.

CÔTÉ DESIGN

Intérieur bois, habillage jean pour les sièges et les appuis dorsaux. habillage coloré inspiré du « DENIM », pare-brise de type tramway à l'avant, cache-roues et cache-rétroviseurs. Le tout pour un profilage intérieur et extérieur unique.



DES BORNES D'INFORMATION AUDIO ET VIDÉO SERONT IMPLANTÉES SUR LES QAIS.

LE BON PLAN DES ENTREPRISES

UNE ENTREPRISE, PUBLIQUE OU PRIVÉE, C'EST UN VIVIER DE SALARIÉS QUI SE DÉPLACENT MATIN ET SOIR. DE QUOI AIGUISER L'APPÉTIT D'UN PDE !

Le Plan de déplacements d'entreprises (PDE) concerne aujourd'hui 18 000 salariés de l'agglomération, et ce n'est pas fini ! C'est le bras armé du PDU en faveur de la mobilité des salariés. Initié en 2009, ce PDE a entraîné l'adhésion de La Poste, de la SNCF, de la Ville de Nîmes, de Nîmes Métropole, de la CPAM, de la CAF, de la Banque Populaire, de l'École des Mines d'Alès et du CHU, pour citer les pôles les plus importants en terme d'effectifs. Ces entreprises ou collectivités ont bénéficié d'un conseil en mobilité de la part de Nîmes Métropole, afin d'analyser les meilleures réponses à apporter aux personnels. Le but étant de faire gagner du temps et de l'argent aux salariés, tout en réduisant le nombre de véhicules sur les routes. Un

zeste de covoiturage, une pincée de vélo et une grosse dose de transports en commun sont la solution la plus usitée au final. À ce titre, le Pass Pro du réseau Tango en abonnement annuel (10 mois payés plus 2 offerts, mensualisés sur 12 mois), remporte un vrai succès.



Faire gagner du temps et de l'argent aux salariés tout en réduisant le nombre de véhicules sur les routes.



LES CLUBS DES ZONES D'ACTIVITÉS

Sur Georges Besse ou Km Delta, des échanges ont permis d'aborder une même démarche de mobilité : les effectifs sont moins nombreux et chaque entreprise a son rythme horaire, rendant difficile une approche globale. À force de réflexion on y arrive pourtant, en faisant du sur-mesure.

Sur le parc Georges Besse, on a choisi d'améliorer l'accessibilité des points d'arrêt qui desservent la zone, en aménageant les horaires de liaison de la ligne 34 avec la gare SNCF aux heures de pointe.

Sur Km Delta, une autre solution est apparue en raison de l'étendue de la zone. Une navette spécialement dédiée dessert ce secteur en service mixte : en dehors de plages horaires fixes, on peut réserver la navette à la carte. Celle-ci permet de se connecter au réseau général via les points d'arrêt des lignes F et L. Ce nouveau service permet aujourd'hui potentiellement aux 1 500 salariés de 240 entreprises de bénéficier du PDE.

La mise en place du PDE a suscité d'autres initiatives au sein des entreprises : centrale de covoiturage au CHU, sensibilisation au covoiturage à la SNCF, mise à disposition de vélos électriques à la CPAM, formation à l'éco-conduite à La Poste, dématérialisation des actes administratifs à Nîmes Métropole et à la Ville de Nîmes.



LA CYBER-BASE EMPLOI SE DÉPLOIE SUR LE TERRITOIRE

INFORMATIQUE, INTERNET... CES OUTILS SONT DEVENUS INDISPENSABLES, Y COMPRIS POUR UNE RECHERCHE D'EMPLOI. LA CYBER-BASE EMPLOI MET CES MOYENS À DISPOSITION ET PROPOSE ÉGALEMENT DES CONSEILS ET DES MINI-FORMATIONS À TOUS CEUX QUI S'INSCRIVENT DANS UN PARCOURS PROFESSIONNEL.

Certains maîtrisent parfaitement l'outil Internet, d'autres n'ont jamais touché une souris. Le public de la Cyber-base emploi est très varié. Il se compose en tout cas de personnes en recherche d'emploi, en projet de création d'activité ou avec des envies de reconversion. Celles-ci trouvent ici les outils multimédias pour leur parcours professionnel. En réservant gratuitement une plage horaire, chacun peut utiliser des ordinateurs connectés à Internet, de multiples logiciels et faire appel à des animateurs pour apprendre à actualiser



LA CYBER BASE DE LA MAISON DE L'EMPLOI, À NÎMES.



sa situation avec Pôle emploi via la Toile, retoucher la photo pour son CV ou rechercher des listes d'entreprises. Des ateliers tout aussi gratuits sont organisés. Ils s'intitulent "Je découvre mon ordinateur", "Je gère mon espace Pôle emploi" ou "Je postule par mail". « Nous nous adaptons au niveau de chaque adhérent, indique Bernard Lasserre, président de la Maison de l'emploi (MDE) de Nîmes Métropole qui chapeaute la structure. Notre but est de rendre les personnes autonomes sur ce sujet. »



LA CYBER BASE DE MARGUERITES, À L'ESCAL



LE SUCCÈS EST AU RENDEZ-VOUS

En 2010, ce sont 18 000 visites qui ont été enregistrées à la Cyber-base emploi de Nîmes, au siège, dans les relais et permanences. Pour 2011, 7 000 visites ont déjà été recensées au 31 mai. Certains n'ont pas Internet à domicile, d'autres préfèrent venir faire leur recherche dans un cadre rassurant. Un vrai service de proximité très utile que la Maison de l'emploi, soutenue par la Caisse des dépôts, Nîmes Métropole, la Ville de Nîmes et l'Europe, a pu déployer sur le territoire. « *La Cyber-base emploi a été créée à Nîmes en 2006. Des communes de l'Agglo ont été intéressées par le dispositif*, poursuit Bernard Lasserre. *À partir de 2008, nous avons installé des points de relais fixes dans des quartiers prioritaires de Nîmes mais aussi sur Bouillargues ou Saint-Gilles. Nous, nous sommes une tête de réseau.* » Ces sept points relais Cyber-base

En 2010, 18 000 visites ont été enregistrées à la Cyber-base emploi.

emploi dotés de postes de travail et d'animateurs bénéficient d'une large amplitude horaire et de rendez-vous réguliers.

Sept permanences Cyber-base emploi complètent le dispositif et ont déjà été testées par les communes qui s'étaient portées candidates (Générac, La Calmette ou Saint-Chaptes). Dans un local mis à disposition par la Mairie concernée, des plages horaires sont ponctuellement organisées pour un accès libre aux outils ou pour suivre une formation dont le sujet est adapté aux demandes locales, comme, par exemple, "J'optimise ma recherche emploi Internet". Des animateurs, de la Cyber-base emploi pilote, sont détachés quelques heures par semaine pour assurer ces missions. « *On vient avec nos outils, notamment des ordinateurs portables. La seule condition c'est qu'il y ait l'accès Internet* », détaille le président de la Maison de l'emploi de Nîmes Métropole. **La réduction de la fracture numérique est en marche.**



LES INTERVENANTS DES CYBER POINTS D'INFORMATION DE L'AGGLO SE CONCERTENT RÉGULIÈREMENT.



ÉCONOMIE ET ENVIRONNEMENT

QU'IL S'AGISSE DE L'ÉNERGIE DU FUTUR OU D'UNE MEILLEURE GESTION DU RISQUE D'INONDATIONS, LES ENTREPRISES ET LES LABORATOIRES DE RECHERCHE TROUVENT DES SOLUTIONS INNOVANTES POUR CES DÉFIS MAJEURS.

L'innovation est un moteur de croissance économique. Elle permet aux entreprises de se développer ; à d'autres de s'inventer... Dans tous les cas, de créer de nouveaux métiers. L'innovation, pour être source de valeur ajoutée, s'inscrit dans les besoins et les attentes de la société ; et parfois alors, économie rime avec protection de l'environnement.

C'est le cas notamment des entreprises qui mettent au point des biocarburants dont la matière première végétale n'est pas en concurrence avec l'alimentation humaine et animale (des biocarburants toujours issus de la biomasse, un ensemble de matières organiques d'origine végétale ou animale).

Protéus, société nîmoise de biotechnologie, est l'une des entreprises qui participent à l'amélioration de ces nouveaux carburants. Spécialisée dans le développement de protéines à usage industriel, elle vient d'améliorer le procédé de fabrication du bio-éthanol qui est issu de cette biomasse. Une avancée rendue possible grâce au concours de IFP Énergies nouvelles, organisme de recherche public.

Ces rapprochements fructueux entre dirigeants et scientifiques sont favorisés notam-

ment par les pôles de compétitivité. Avec l'aide de l'État et des collectivités, Nîmes Métropole soutient sept de ces pôles. Ces lieux d'échanges et de collaboration ne cessent de démontrer leur intérêt.

UN POTENTIEL ÉCONOMIQUE CONSÉQUENT

Protéus est ainsi membre de Bioénergiesud. Ce réseau est dédié spécifiquement aux développements des futures générations de biocarburants. Le potentiel économique représente ici un poids non négligeable. « Nîmes Métropole a fait du développement de certaines éco-technologies sa priorité et notamment l'utilisation des biotechnologies pour la production et valorisation de la biomasse », a rappelé Frank Proust, Vice-Président de l'Agglomération en charge du Développement économique, lors du dernier séminaire national de Bioénergiesud qui s'est tenu en mars à Nîmes.

D'autres entreprises, laboratoires et centres de formation de la région travaillent sur une meilleure gestion des risques. Grâce au Pôle Risques, qui associe acteurs de PACA et Languedoc-Roussillon, certains créent des services et des biens innovants pour limiter les risques d'inondations. Des outils essentiels pour un territoire souvent frappé par ce phénomène. La dernière réunion du Club Innorisk, un format d'animation de réseau conçu par le Pôle Risques, qui s'est tenue à Nîmes en avril, a permis aux communes de s'informer sur les solutions proposées par les entreprises régionales.



DES RISQUES TOUJOURS ÉLEVÉS DANS NOTRE RÉGION.



L'ENTREPRISE PROTEUS PARTICIPE À LA MISE AU POINT DE BIOCARBURANTS.

PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ OPTITEC :

LE RÉSEAU TISSE SA TOILE

NÎMES MÉTROPOLE EST DÉSORMAIS PARTENAIRE DU PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ OPTITEC. CE RASSEMBLEMENT D'ACTEURS DU LANGUEDOC-ROUSSILLON ET DE PACA EST DESTINÉ À FAIRE ÉCLORE DES PROJETS INNOVANTS EN OPTIQUE ET PHOTONIQUE.



EXAVISION, UNE ENTREPRISE EN POINTE SUR L'OPTIQUE DE PRÉCISION.

Imaginé en 2000 en PACA, le pôle de compétitivité Optitec s'est officiellement ouvert cette année au Languedoc-Roussillon. Cette structure, qui réunit chefs d'entreprise, chercheurs et collectivités, soutient les programmes de recherche collaboratifs menés dans le domaine de l'optique et la photonique (science de la lumière). Du travail d'équipes qui débouche in fine sur l'invention d'instruments de mesure capables de procéder à des réglages dans les milieux

extrêmes (espace, nucléaire...) ou encore à une caméra qui reconnaît le mouvement d'un véhicule à une distance voisine de 20 km.

Optitec n'arrive pas dans la région en terre inconnue. Six entreprises du territoire en sont déjà des membres actifs : Cézanne, Exavision, Fogale Nanotech, H2I Technologies, Symétrie et SYT Technologies. Investie dans cette dynamique, l'Agglomération développe son rôle de

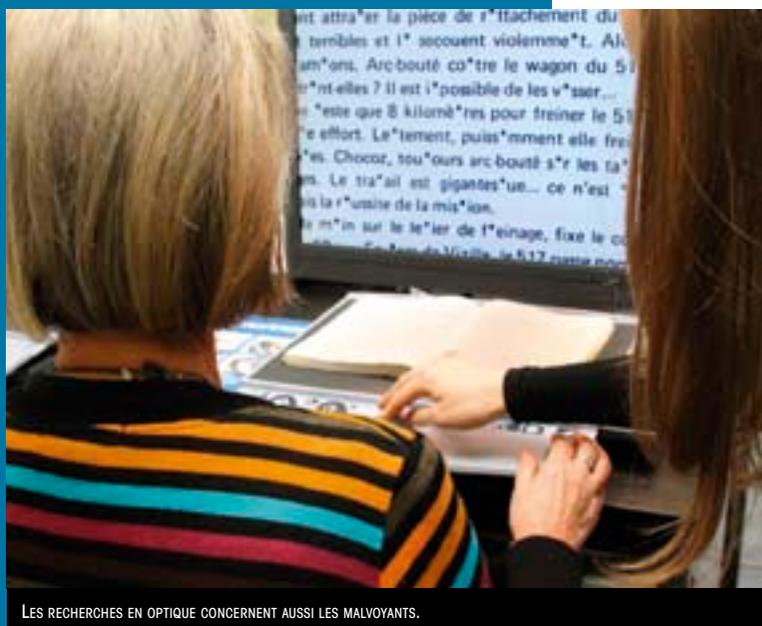
relais territorial d'Optitec, en favorisant la mise en relation entre tous les acteurs concernés ; qu'il s'agisse d'entreprises, de laboratoires et de centres d'enseignement, comme l'Université de Nîmes qui porte des formations sur la vision industrielle et les métiers de l'optique.

DEUX AXES DE DÉVELOPPEMENT

« Parmi les axes de développement pour des projets innovants, deux nous semblent essentiels pour notre territoire, indique Franck Proust, Vice-Président de l'Agglomération en charge du Développement économique. *Premièrement, ceux qui concernent les métiers de la longévité sur le thème de la basse vision, via les partenaires que sont l'ARAMAV, association pour la réinsertion des aveugles et malvoyants, le CHU de Nîmes et l'Institut Méditerranéen des Métiers de la Longévité, I2ML. Nous souhaitons également mettre l'accent sur les métiers de la métrologie et de l'instrumentalisation pour l'environnement.* »

C'est pour cette raison que Nîmes Métropole, en partenariat avec l'agglomération d'Alès et le pôle Risques, organise un Pacte PME sur le thème "Métrologie et instrumentation pour l'environnement". Cette manifestation qui aura lieu le 11 octobre à Carré d'Art permettra à une vingtaine de PME de présenter leurs innovations dans ce domaine.

Dans cette même dynamique, Nîmes Métropole accueille aussi une fois par mois une permanence du pôle Optitec dans les bureaux de la direction du développement économique.



LES RECHERCHES EN OPTIQUE CONCERNENT AUSSI LES MALVOYANTS.

LA PREMIÈRE AGENCE DE L'ENTREPRISE SPÉCIALISÉE DANS LE CONSEIL EN SYSTÈME D'INFORMATION POUR LES PETITES ET MOYENNES STRUCTURES COUVRIRA LES RÉGIONS LANGUEDOC-ROUSSILLON ET PACA.

DEUZZI S'IMPLANTE À NÎMES



CHRISTIAN DOUILLET EST LE RESPONSABLE DE L'AGENCE NIMOISE

Pas toujours évident pour les entreprises d'avoir une bonne gestion de leur système d'information, celui-ci étant multiple : informatique, logiciels, Internet, téléphonie et système d'impression. La société Deuzzi, spécialisée dans l'externalisation du service informatique et Telecom, s'adresse avant tout aux petites et moyennes structures, qu'elles soient des entreprises, associations ou collectivités. Un créneau auquel peu de SSII (Sociétés de services en ingénierie informatique) importantes s'intéressent. Aussi, la société lyonnaise, créée en 2003, enregistre de beaux taux de croissance (+ 18 % en 2011) et vient de franchir une nouvelle étape avec l'ouverture mi-juin à Nîmes de son agence Deuzzi Méditerranée.

« *La position de la ville à l'intersection d'importants axes routiers nous permet de rayonner de Toulon, à Marseille, Montpellier jusqu'à Perpignan* », se réjouit

Christian Douillet, responsable de l'agence. Le service proposé par Deuzzi prend plusieurs formes : conseil, suivi avec la présence régulière d'un responsable informatique et Telecom dans l'entreprise, maintenance et assistance aux utilisateurs via la hot line. Enfin, l'entreprise peut également procéder à des audits.

Les premiers contacts semblent prometteurs. « *Les petites et moyennes structures ont besoin de quelqu'un qui puisse piloter et aider les dirigeants dans leurs choix techniques et financiers. Aujourd'hui, nous sommes deux. L'objectif est d'être cinq ici début 2012. Nous espérons atteindre les 15 à 20 personnes en 2013* », souligne Christian Douillet.



LES TECHNICIENS DE DEUZZI OPÈRENT AUSSI BIEN À DISTANCE QU'IN SITU.

Offre immobilière et foncière

La dernière Matinale de Nîmes Métropole a réuni plus de 100 investisseurs et chefs d'entreprise, venus découvrir les opportunités offertes par le territoire : zones d'activité et leurs équipements (avec visite sur site), grands projets de l'Agglomération. Des rencontres qui devraient accélérer les prises de décision quant aux futures implantations.

Accord cadre entre l'IRSN et Unîmes

Unîmes et l'Institut National de Radio-Protection et de Sûreté Nucléaire (études et expertises en sûreté nucléaire) ont signé un accord-cadre qui les lie pour cinq ans. Il précise la forme que prendra le partenariat : deux enseignements dispensés par l'IRSN dans le nouveau master « Gestion du risque nucléaire » qu'ouvre cette année l'université et se traduira par l'accueil réciproque de stagiaires et la mise en place de programmes de recherches communs.

Actiparc Grézan : Olives and Co bien connectée

Le site de Raymond Geoffroy, filiale de Olives and Co, connu pour ses brandades et tartinales, est raccordé depuis août à la fibre optique. Le très haut débit est bel et bien arrivé sur l'Actiparc de Grézan à Nîmes grâce au plan Gecko qui prévoit d'équiper, d'ici fin 2011, quatorze zones d'activités économiques de l'Agglo.



JEAN-PAUL FOURNIER, PRÉSIDENT DE NÎMES MÉTROPOLE, A PU APPRÉCIER LA TECHNICITÉ DE L'ENTREPRISE.

COVIAL, 50 BOUGIES !

LE PRÉSIDENT DE NÎMES MÉTROPOLE, JEAN-PAUL FOURNIER, A ÉTÉ INVITÉ À FÊTER LES 50 ANS DE LA COVIAL, UNE COOPÉRATIVE AGRICOLE POUR LE CONDITIONNEMENT ET LA VENTE DE FRUITS ET LÉGUMES AUX COULEURS DES TERRES DE COSTIÈRE.

Guy Savanier, Vice-Président de Covial, guide la visite : « *L'histoire de la Covial est liée à l'histoire de la Costière.* » En 1961, le Bas Rhône amène l'eau sous pression dans les parcelles. L'éclosion de la filière fruits et légumes et un groupe d'agriculteurs entreprenants font de la Covial une coopérative florissante. Dans les années 70, la Covial affiche 20 M€ de CA et 200 adhérents. La Costière n'échappe pas aux évolutions des marchés agricoles et la Covial doit s'adapter à la nouvelle donne économique des années 2000.

UN NOUVEL ÉQUILIBRE

Après une période de crise en 2007 dans la filière pommes, une restructuration à travers un plan de sauvegarde s'impose. La Covial garde 16 salariés permanents, vend son site de Manduel et se relocalise à Saint-Gilles. Ses nouveaux locaux abritent un bâtiment administratif et une vaste structure de stockage, de conditionnement et d'expédition. Sur ses toitures sont implantés 2 200 m² de panneaux photovoltaïques permettant de produire 250 mégawatts annuels pour environ 220 consommés.

La Covial affiche aujourd'hui la cohérence territoriale de 70 producteurs basés en Costières, 20 salariés permanents et 50 saisonniers. "Univert", société commerciale composée de 25 adhérents Bio, réalise 6,2 M€ de CA, dont



60 % à l'export. La société "Mas la Fruitière" commercialise les produits conventionnels (2,3 M€ sur le marché national – 45 adhérents) et la petite dernière "Terre de Bio" vend en pré-emballés à la grande distribution.

La fierté de cette coopérative sans équivalent dans le Sud se nourrit d'une culture "Costière", d'une production bio certifiée et d'une éthique devenues de vrais arguments sur le marché. Labellisée "Sud de France", la Covial alimente aussi les cantines scolaires de la Ville de Nîmes via la Sodexo, plus de 6 000 repas quotidiens à base de produits bio.

C'est le dynamisme de la filière bio qui a permis à la coopérative de rebondir, préservant ainsi un précieux outil de commercialisation pour les agriculteurs de la Costière.



PRODUCTION COVIAL

EN CONVENTIONNEL : FRAISE, CERISE, ABRICOT, POMME, RAISIN DE TABLE.

EN BIO : SALADE, POMME, POIRE, KIWI, ÉPINARD, PERSIL, COURGETTE, MELON, CERISE, CONCOMBRE, TOMATE, AUBERGINE, FENOUIL.

70 % DE LA PRODUCTION BIO D'AUTOMNE/HIVER EST EXPORTÉE (ESSENTIELLEMENT EN ALLEMAGNE). SUR LA PÉRIODE D'HIVER, LA COVIAL EST LE PREMIER METTEUR EN MARCHÉ EUROPÉEN DE SALADES BIO. 70 % DE LA PRODUCTION BIO PRINTEMPS/ÉTÉ APPROVISIONNE LE MARCHÉ FRANÇAIS. UNE GRANDE PARTIE DU CONDITIONNEMENT BIO EST RÉALISÉE SUR LES EXPLOITATIONS.



TANGO, LE RÉSEAU DE TRANSPORT EN COMMUN DE NÎMES MÉTROPOLE, EN FAIT TOUJOURS PLUS À CHAQUE RENTRÉE. RAPPEL SUR LES DIFFÉRENTS SERVICES ET TARIFS D'UN MOYEN DE DÉPLACEMENT FIABLE, AUX PERFORMANCES PARFOIS MÉCONNUES.



Un problème de stationnement ? Une solution, le parking relais des Costières, au pied du stade des Costières : pour 3 €, vous déposez votre véhicule sur un parking sécurisé et partez avec vos passagers (aller-retour) au centre-ville (valable pour huit personnes, chauffeur inclus). Si en plus vous êtes titulaire d'une carte Pass Liberté, c'est tout simplement gratuit ! Ce parking est ouvert et surveillé de 7h à 19h en continu, du lundi au samedi. Toutes les informations concernant le réseau de transport de Nîmes Métropole peuvent vous être délivrées sur place.

D'autres points d'information existent à Nîmes, comme celui implanté en gare SNCF et qui est à même de vous éclairer sur les services proposés par Tango, tout en vous délivrant les titres de transports adaptés à vos besoins. Il est ouvert du lundi au vendredi, de 7h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, sauf jours fériés. Autre point d'accueil, le siège du réseau Tango, 388 avenue Robert Bompard, ouvert selon les mêmes critères, de 7h30 à 19h30 en continu. **Nouveau point d'accueil, la Boutique Transport Tango vient d'ouvrir 13 rue Régale en plein centre de Nîmes, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 en continu, le premier et dernier samedi de chaque mois, de 9h à 12h et de 14h à 17h.**

UN TANGO DE RENTRÉE



HANDIGO, POUR ALLER PARTOUT !

Le réseau Tango, c'est pour tous ! C'est ainsi que sur inscription, le service Handigo permet un déplacement personnalisé pour les personnes en fauteuil roulant ou non-voyantes sur l'ensemble de l'agglomération, pour 1 euro. Qu'il s'agisse d'un déplacement professionnel ou de loisir. À ce jour, cinq véhicules adaptés sont disponibles, pour répondre aux besoins de 360 abonnés.

 **RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**
AU 04 66 38 75 40

UNE RÉVOLUTION, PAS D'AUGMENTATION !

Le réseau Tango ne rend pas la vie chère ! Depuis 2003, aucune augmentation sur tout le territoire de Nîmes Métropole, sur toutes les lignes. Le ticket vendu à l'unité dans les bus, valable une heure sur tout le réseau, reste à 1 €. Le carnet spécifique "centre-ville", destiné aux trajets courts et rapides sur le centre de Nîmes, coûte 1,80 € le carnet de 5 tickets, auprès des dépositaires du centre-ville et des points accueil Tango.

Enfin, auprès des 80 dépositaires de l'agglomération et des points accueil Tango, on peut acquérir un carnet de 5 tickets pour 4 €, valables 1 heure sans limitation d'usage, ou un Pass journée, soit un seul ticket valable toute la journée sur tout le réseau, pour 3 €. En sus du circuit habituel de distribution, ce Pass peut être délivré par les chauffeurs de chaque bus.



RENDEZ-VOUS DE RENTRÉE

Du 16 au 22 septembre, la Semaine de la mobilité sera l'occasion pour vous de découvrir comment le réseau Tango peut vous aider à oublier votre voiture pour mieux vous déplacer. Plusieurs incitations sont au programme. Si vous voyagez en train, vous accédez gratuitement au réseau Tango avec votre billet de TER. En voiture, vous pourrez accéder gratuitement au Parking relais des Costières et emprunter les lignes D et I, direction centre-ville. Sinon, vous pourrez aussi tester le réseau sur une journée complète grâce au titre d'essai offert dans le journal "Au fil de nos lignes". Ces offres sont valables du 16 au 22 septembre. Il est impératif de respecter les conditions d'utilisation de ces offres sous peine de pénalités... Le 21 septembre, à l'occasion de la Journée du transport public, la totalité du réseau est à 1 € pour la journée complète, ticket en vente à bord des bus !



KARTATOO SERT À TOUT !

Vous effectuez des trajets réguliers en train : Kartatoo réduit vos coûts de transport ! Ces cartes sont déclinées en "Pro" ou "Études", selon le type d'utilisateur, et permettent dans tous les cas d'effectuer des économies substantielles pour leurs abonnés. Pour preuve, leur progression est constante depuis 2008, puisque l'on est passé de 9 447 usagers à 15 931 en 2010. Cette simple carte permet d'emprunter le train et un ou plusieurs réseaux interurbains aller-retour. Le prix de l'abonnement dépend du nombre de réseaux empruntés quotidiennement : par exemple TER et Tango, ou TAM (Montpellier), TER et Tango, un cas fréquent. L'abonnement Kartatoo peut être mensuel ou annuel.



TROIS PROGRAMMES

POUR L'HABITAT

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DÉFINIT LA STRATÉGIE D'INTERVENTION DE L'AGGLO EN MATIÈRE D'HABITAT ET LE PROGRAMME D'ACTIONS PERMETTANT DE RÉPONDRE À SES ENJEUX. DANS CE CADRE, NÎMES MÉTROPOLE A OPTÉ POUR DES DISPOSITIFS D'ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ ET D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉHABILITATION DES LOGEMENTS POUR RÉDUIRE LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE.



DES RÉSIDENCES EN ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ ONT REMPLACÉ LES BARRES HLM.



Pour favoriser l'achat immobilier, Nîmes Métropole met en place une aide de 3 000 € par ménage primo-accédant. Une subvention, accolée au Prêt à taux zéro plus (PTZ+), octroyée en première accession à la propriété et à ceux qui ne sont plus propriétaires depuis deux ans. Un catalyseur qui vise les jeunes mais est ouvert à tous. Cette aide est destinée aux ménages modestes dont le profil de remboursement va de 1 à 6 (sur une échelle de 10, en fonction des revenus annuels). La subvention est doublée pour les ménages locataires du parc social de Nîmes Métropole. L'objectif est de créer un effet levier. En accroissant l'apport personnel, la subvention permettra de réduire le montant du prêt ou de financer des travaux supplémentaires. Alors que le Pass foncier, complexe dans sa mise en œuvre, avait bénéficié à 27 ménages, ce sont, pour l'année 2011, **jusqu'à 66 ménages qui pourront être aidés**, soit un budget de 200 000 €/an. L'ADIL du GARD est partenaire de Nîmes Métropole pour l'accompagnement des ménages éligibles à cette aide financière.

Les critères d'attribution sont précisés dans un règlement spécifique relatif à l'accession sociale à la propriété.

Contact : Service Habitat de Nîmes Métropole / 04 66 02 54 40



PTZ+ : DISPOSITIF GOUVERNEMENTAL D'ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ (1^{ER} JANVIER 2011) - RÉSERVÉ AUX PRIMO-ACCÉDANTS SANS CONDITION DE RESSOURCES - OPTIMUM POUR L'ACQUISITION DE LOGEMENTS LABELLISÉS BÂTIMENT BASSE CONSOMMATION (BBC), QUOTITÉ DU PRÊT RÉDUITE POUR LES AUTRES.

HABITER MIEUX AVEC LE PIG

En réponse aux Grenelle 1 et 2, à l'Agenda 21, à la lutte contre l'habitat insalubre, l'Agglo se dote du Programme d'intérêt général (PIG), pour accompagner le programme "Habiter mieux" de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH). Son objectif : aider à réduire la facture énergétique pour les foyers modestes et contribuer à l'effort national d'économie d'énergie. Nîmes Métropole met en place un dispositif opérationnel d'accompagnement des propriétaires occupants modestes, doté d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (constitué d'un architecte, d'un visiteur pour les diagnostics sur place, d'un administratif, d'un ergothérapeute...). La mission de l'opérateur retenu sera de conseiller et d'aider les propriétaires concernés, de mobiliser les subventions de l'ANAH, de Nîmes Métropole, et en particulier l'aide de solidarité écologique de l'État (via le Fonds d'aide à la rénovation thermique), pour réaliser des travaux permettant une amélioration d'au moins 25 % de la performance énergétique du logement. Le PIG, lancé officiellement cet automne, durera jusqu'en décembre 2013. Il vise à identifier

et accompagner gratuitement 175 dossiers de travaux d'économie d'énergie, 59 dossiers de travaux d'adaptation du logement au handicap ou au vieillissement, 12 dossiers de sortie d'insalubrité, 7 dossiers de travaux importants de réhabilitation, soit un total de 253 dossiers sur la durée du dispositif.

Contact : Service Habitat de Nîmes Métropole / 04 66 02 54 03.



MARIE-LOUISE SABATIER, VICE-PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE AU LOGEMENT ET À L'HABITAT, SUIT PARTICULIÈREMENT LE DÉROULEMENT DE CES DOSSIERS.



L'AGGLOMÉRATION COMPTE 3 682 MAISONS INDIVIDUELLES ACHÉVÉES AVANT 1975 ET OCCUPÉES PAR DES PERSONNES RÉPONDANT AUX CONDITIONS DE RESSOURCES DE L'ANAH. L'ÉTUDE DE THERMOGRAPHIE AÉRIENNE RÉALISÉE EN JANVIER 2010 PERMET D'IDENTIFIER LES ANOMALIES THERMIQUES GRÂCE À UNE CARTOGRAPHIE ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS.



LE CUCS EST PROLONGÉ

LE CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE (CUCS) EST LE CADRE NATIONAL DE MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN EN FAVEUR DES HABITANTS DES QUARTIERS EN DIFFICULTÉS RECONNUS PRIORITAIRES. IL FÉDÈRE DES FONDS DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES POUR AGIR SUR LES INÉGALITÉS SOCIALES DE TERRITOIRE. INITIÉ EN 2007, SA PROROGATION JUSQU'EN 2014 EST UN SIGNE POSITIF POUR LES ACTEURS DE LA COHÉSION SOCIALE.

LES PARTENAIRES FÉDÉRÉS AUTOUR DE CETTE "GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE" QUI CONCERNE ENVIRON 20 % DE LA POPULATION DE L'AGGLOMÉRATION SONT L'ÉTAT, NÎMES MÉTROPOLE, LES VILLES DE NÎMES (6 QUARTIERS), SAINT-GILLES (2 QUARTIERS) ET MARGUERITTES (1 QUARTIER), LE CONSEIL GÉNÉRAL DU GARD, LA CAF ET LES BAILLEURS SOCIAUX.

SON BUT EST DE DOTER CHAQUE QUARTIER D'UN PROJET DE TERRITOIRE RESPECTANT ET PRIORISANT LES THÉMATIQUES INSCRITES DANS LA CONVENTION CADRE DU CUCS : ÉDUCATION ET ÉGALITÉ DES CHANCES, ACCÈS À L'EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ET CITOYENNETÉ, LIEN SOCIAL, ACCÈS À LA CULTURE ET À LA PRATIQUE SPORTIVE, SANTÉ, HABITAT ET CADRE DE VIE. S'Y AJOUTENT LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION, LA JEUNESSE ET LA PARTICIPATION DES HABITANTS.



LE QUARTIER DE VALDEGOUR A LARGEMENT BÉNÉFICIÉ DU CUCS.

LE VOYAGE S'INVITE AUX JOURNÉES DU PATRIMOINE



L'ÉGLISE DE LA CALMETTE À L'HONNEUR CETTE ANNÉE

LES 17 ET 18 SEPTEMBRE SE DÉROULE LA 28^E ÉDITION DES JOURNÉES DU PATRIMOINE DONT LE THÈME, DES PLUS FANTASTIQUES, LAISSE LA PART BELLE AUX ESCAPADES ONIRIQUES, « VOYAGE DU PATRIMOINE ». INVITATION À UN PÉRIPLÉ DANS LE TEMPS ET DANS L'ESPACE, CETTE MANIFESTATION REGROUPE LES TRÉSORS ARCHITECTURAUX, CULTURELS, HISTORIQUES ET ARTISTIQUES DES COMMUNES DE L'AGGLO. DIX D'ENTRE ELLES VOUS OUVRENT LES PORTES DE LEUR PATRIMOINE : BEZOUCÉ, LA CALMETTE, CAVEIRAC, GÉNÉRAC, LANGLADE, LÉDENON, MARGUERITTES, NÎMES, POULX ET SAINT-GILLES.

BEZOUCÉ

Dimanche 18 septembre

De 10h à 12h

Visites de la Maison Delagarde et du Musée archéologique avec exposition de cartes postales anciennes sur Bezoucé. *Rendez-vous devant la Maison Delagarde, rue Croix du Sang, dans le centre du village (à proximité de l'église)*

LA CALMETTE

Samedi 17 et dimanche 18 septembre

De 10h à 18h

Ouverture de l'église et du temple

CAVEIRAC

Samedi 17 et dimanche 18 septembre

De 10h à 18h : Expositions :

- Photographique « Le Patrimoine à travers les saisons » - artiste Elsa Vielzeuf. *Temple de Caveirac*
- Œuvres éphémères « murMURes » - artiste Véra Taulelle. *Dans le village*
- Historique « Les Camisards en Vaunage ». *Salle des Fêtes du château*
- Historique « À propos de l'Édit de Nantes : de l'intolérance à la paix civile et religieuse » Archives de l'Hérault. *Foyer Georges Dayan*
- Le campement des Camisards. *Jardin du Pasteur*
- Le campement des Dragons. *Parc du château*

- Les ateliers historiques, pédagogiques et ludiques sur la vie au XVIII^e siècle, le combat, les habits... *Parc du château*

Samedi 17 septembre

9h30 : Visite du site historique et naturel Saint-Roch sur le thème de la pierre sèche - clapas et capitelles

Suivie d'un atelier. Durée 2 heures. Départ en voitures depuis le parking du Désert - prévois gourde et chaussures de marche.

11h45 : Inauguration signalétique historique et des trois expositions. *Hôtel de Ville*

14h : Visite thématique : Château de Caveirac. *Départ devant l'Hôtel de Ville*

15h30 : Visite thématique : Gallo-Romains. *Départ devant l'Hôtel de Ville*

17h : Visite thématique : les religions à Caveirac. *Départ devant l'Hôtel de Ville*

18h : Conférence plein air introduction de la reconstitution. *Jardin du Pasteur*

18h30 : Reconstitution historique costumée : scène de prêche + escarmouche. *Jardin du Pasteur*

Dimanche 18 septembre

10h30 : Visite thématique : les religions à Caveirac. *Départ devant l'Hôtel de Ville*

14h : Visite thématique : Château de Caveirac. *Départ devant l'Hôtel de Ville*

15h30 : Visite thématique : Au fil de l'eau. *Départ devant l'Hôtel de Ville*

17h30 : Visite thématique : Gallo-Romains. *Départ devant l'Hôtel de Ville*

GÉNÉRAC

Samedi 17 et dimanche 18 septembre
De 10h à 12h et de 15h à 18h
 Ouverture du Château au public et exposition dans l'enceinte du Château sur le thème « Les carnets de voyage ». Gratuit.



LE CHÂTEAU DE GÉNÉRAC, TOUJOURS EN COURS DE RESTAURATION.



LE MÉCANISME DE L'HORLOGE, À LÉDENON.

LÉDENON

Dimanche 18 septembre
De 10h à 12h et de 14h à 17h
 Visite libre de l'église du XIX^e siècle.
 Visite encadrée de l'horloge du XIX^e siècle
 Animation, musique de rue avec les « Assortis »

LANGLADE

Samedi 17 septembre
De 14h à 18h
 Ouverture du moulin à vent et du lavoir



LE MOULIN QUI DOMINE LANGLADE.



LA MAISON DE LA GARRIGUE, À MARGUERITES.

MARGUERITES

Samedi 17 et dimanche 18 septembre
De 14h30 à 16h30

Atelier et circuit. Visite guidée au cœur de la Combe des Bourguignons, patrimoine vernaculaire en pierres sèches. Découverte du voyage de l'olive à travers l'histoire. Sur réservation au 04 66 20 54 78

De 14h à 17h30 : Exposition au musée de l'Olivier. Découverte de l'histoire de l'oléiculture dans le Gard et des traces de cette culture dans les paysages de la Garrigue.

Accès libre.

Visites et animations : Maison de la Garrigue - avenue Magellan - Quartier du Tec - 30230 Marguerites – 04 66 20 54 78



LA MAISON CARRÉE DE NÎMES, FRAÎCHEMENT RÉNOVÉE.



L'HÔTEL BOUDON, À NÎMES

NÎMES

Retrouvez le programme complet sur www.nimes.fr

Pour les passionnés pressés : vous n'avez pas le temps de suivre une visite guidée complète ? La visite flash est faite pour vous. En moins d'un quart d'heure, un élève du BTS Tourisme Saint-Vincent-de-Paul vous présente un lieu de la ville.

Carré d'Art : samedi 17 et dimanche 18 septembre, 14h-18h. Rdv à l'accueil de Carré d'Art.

Hôtel Fontfroide : samedi 17 et dimanche 18 septembre, 14h-18h. 14, rue de l'Aspic.

Hôtel Rivet : samedi 17 et dimanche 18 septembre, 14h-18h. 10, Grande rue.

Hôtel de Ville de Nîmes : samedi 17 et dimanche 18 septembre, 14h-18h.

Église Saint-Paul : samedi 17 et dimanche 18 septembre, 14h-17h. 10, rue Porte de France.

Chapelle Ste Eugénie : samedi 17 septembre, 14h-18h. Rue Sainte-Eugénie.

Chapelle de l'ancien hôtel-Dieu : dimanche 18 septembre, 14h-17h30. Rue Reboul.

Nymphée : samedi 17 et dimanche 18 septembre, 14h-18h. Jardins de la Fontaine.

NB : Programme sous réserve de modifications. Pour tous renseignements : Direction des affaires culturelles, 15 rue Dorée, 04 66 76 74 49, www.nimes.fr, Office du tourisme, 6 rue Auguste, 04 66 58 38 00, www.ot-nimes.fr. Les Arènes sont fermées à la visite en raison de la feria des Vendanges. Sauf contre-indication, les entrées, visites et animation sont gratuites.



LE CIMETIÈRE PROTESTANT DE NÎMES.

POULX

Samedi 17 septembre

De 10h à 17h

Visite de l'église Saint-Michel, du XI^e siècle



LA MAISON ROMANE DE SAINT-GILLES.

SAINT-GILLES

Samedi 17 septembre

De 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Abbatiale. Accueil, visite libre et gratuite

11h : visite guidée et gratuite par les membres de l'Association d'Histoire et d'Archéologie de Saint-Gilles.

Rendez-vous devant l'abbatiale.

Dimanche 18 septembre

De 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h

Abbatiale. Accueil, visite libre et gratuite

Samedi 17 et dimanche 18 septembre

De 9h à 12h et de 14h à 18h

Musée de la Maison romane. Visite libre des différentes salles et collections du musée : archéologie, ornithologie, patrimoine de Camargue, salle consacrée au pape Clément IV, objets et outils de la vie quotidienne au XIX^e siècle.



LE DÉTAIL DU PROGRAMME DES JOURNÉES DU PATRIMOINE DANS L'AGGLO EST DISPONIBLE DANS LES MAIRIES DES 27 COMMUNES.



JEAN-PAUL FOURNIER, PRÉSIDENT DE NÎMES MÉTROPOLE, ET DOMINIQUE GRANIER, PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU GARD, LORS DE L'OUVERTURE DES JM'S.

Quel regard portez-vous sur la dernière édition des Journées Méditerranéennes des Saveurs, qui se sont déroulées à Nîmes, en mai dernier ?

Cela a été une très belle opération, menée en totale confiance avec Nîmes Métropole et son Président Jean-Paul Fournier, qui a pris le risque de nous laisser carte blanche sur les prestigieuses Allées Jaurès : c'est là et nulle part ailleurs que nous sommes prêts à recommencer. Avec les JM'S nous avons installé la campagne à la ville. Toutes proportions gardées, nous avons fait notre Salon de l'agriculture, avec l'Agglo comme principal partenaire. Ce n'était pas qu'une vitrine pour se faire plaisir : les ventes ont été conséquentes et les contacts pris avec particuliers et professionnels sont prometteurs. Notre but, Chambre d'agriculture et Agglomération réunies, était de rappeler aux citoyens que sur un territoire qui nous est commun, leurs voisins produisent de quoi les nourrir dans de bonnes conditions techniques et sanitaires, dans le respect des rythmes saisonniers, avec bon sens et à des prix corrects.

L'AGRICULTURE AU CŒUR DE L'AGGLO



LES JM'S ONT REMPORTÉ UN GRAND SUCCÈS AUPRÈS DU PUBLIC

UNE AGGLOMÉRATION SE PENSE A PRIORI EN TERME D'ENTITÉ URBAINE : DU BÉTON, DU BITUME, QUELQUES ESPACES VERTS POUR FAIRE DÉCOR. NÎMES MÉTROPOLE ÉCHAPPE À CETTE CARICATURE GRÂCE À SES VASTES ESPACES AGRICOLES. DOMINIQUE GRANIER, PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU GARD, ENTEND DÉFENDRE CETTE SPÉCIFICITÉ, AVEC L'APPUI DE L'AGGLO.

Existe-t-il d'autres moyens de promouvoir les produits d'ici sur l'agglomération ?

Nous avons fort heureusement d'autres relais : je rappelle que la cuisine centrale des écoles de la Ville de Nîmes fait largement appel aux produits locaux pour délivrer ses 6 000 repas journaliers. Nombre de ces produits sont référencés par la société Sodexo qui gère cette cuisine centrale et, à ma connaissance, les enfants qui fréquentent les cantines ne s'en plaignent pas ! Le CHU Carêmeau a adhéré à cette stratégie : 30 % de ses approvisionnements en produits frais seront, à terme, issus de productions locales, avec l'établissement d'une nouvelle structure de cuisine. Les restaurateurs nous suivent. La philosophie du circuit court, c'est : agriculteurs, consommateurs, cultivons-nous près de chez nous ! La courte distance entre tous permet une traçabilité maximale, avec une garantie de qualité et de sécurité incomparable. Nîmes Métropole soutient nos filières de production par de multiples actions de promotion, en milieu scolaire et auprès du grand public. Il est vrai que sur son territoire se concentre un gros potentiel de productions viticoles et arboricoles... Son engagement est capital.



Comment se porte l'agriculture dans le Gard, quel est son poids dans le circuit économique ?

Le marché du vin va mieux mais reste fragile, d'autres productions ont beaucoup évolué en maîtrise de production et de qualité, sans rencontrer la récompense de leurs efforts : la grande distribution confisque le revenu des producteurs en imposant des prix d'achat déraisonnables. L'économie agricole reste importante, en particulier les Costières et le secteur de Saint-Gilles qui dégagent des plus-values importantes. Ce qu'il faut prendre en compte quand on analyse l'économie du secteur, c'est aussi et surtout sa dimension sociale : quand je vends une bouteille de vin, je fais vivre ma main-d'œuvre mais aussi « la bouteille, la capsule, le bouchon, l'embouteilleur, la palette de stockage et le transporteur », tout un circuit de proximité qui profite à un cercle induit plus large. L'agriculteur produit aussi du social, de l'économie, de l'environnemental et de l'écologie : le laisser mourir coûterait très vite très cher !

La philosophie du circuit court, c'est : agriculteurs, consommateurs, cultivons-nous près de chez nous !

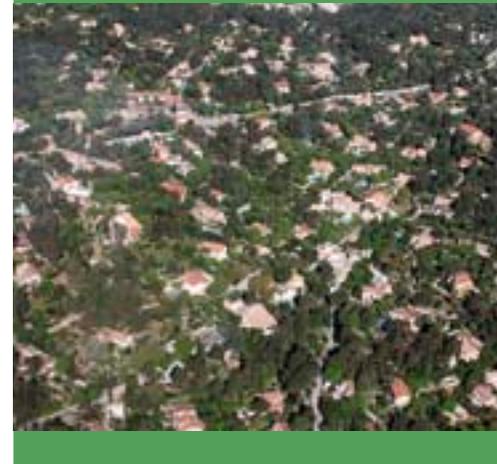


NÎMES MÉTROPOLE N'OUBLIE PAS DE SENSIBILISER LES SCOLAIRES, EN PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE.

Les villes poussent, comment se vit la cohabitation avec les agriculteurs ?

C'est un vrai problème : l'urbanisation avance en faisant fi de la valeur productrice des terres. Je dis souvent que le stade des Costières est une belle terre à céréales, c'était le cas avant que l'urbanisation ne mange ce terrain. Il est urgent que le politique prenne en compte le rendement agricole quand il pense « aménagement du territoire ». Trop souvent la pression immobilière guide les choix. À ce titre, l'acquisition du Domaine de Vallongue par Nîmes Métropole au nord de Nîmes,

est exemplaire : en attendant d'une urbanisation raisonnée, ce territoire est préservé et le restera pour partie dans sa fonction agricole. Pour conforter l'équilibre de l'Homme tout simplement, il est intéressant que l'agricole pénètre le tissu urbain et que cohabitent étroitement citadins et paysans : nos vies sont liées.



Face à ces données complexes, comment voyez-vous l'avenir de l'agriculture ?

J'ai beaucoup d'inquiétudes sur le court terme, nous nous battons aujourd'hui pour simplement survivre. Quand je vois les résultats obtenus, en particulier auprès de Nîmes Métropole et de son public, je suis beaucoup plus optimiste sur le moyen et le long terme : nous avons du soleil, de la terre et de l'eau, grâce à l'irrigation voulue par Philippe Lamour, un de mes illustres prédécesseurs : la réussite est pour demain !



MILLE MOUTONS EN VILLE, PARI GAGNÉ !

SWING D'AUTOMNE

L'agglo se met au rythme du jazz
du 30 septembre au 22 octobre.

LE FESTIVAL DE NÎMES MÉTROPOLE « L'AGGLO AU RYTHME DU JAZZ » S'INSCRIT DÉSORMAIS DANS LE CALENDRIER NATIONAL. LE CRU 2011 EST TOUT EN ÉNERGIE ET À LA PORTÉE DE TOUS. CETTE 6^E ÉDITION CONSOLIDE UN ANCRAGE VARIÉ ET ÉCLECTIQUE AVEC UNE PROGRAMMATION DE HAUT VOL. MÉLANT ARTISTES LOCAUX ET DE RENOMMÉE INTERNATIONALE POUR 12 SOIRÉES DE QUALITÉ, LE FESTIVAL EST UNE GAGEURE ARTISTIQUE MAIS AUSSI LOGISTIQUE, CAR IL PARCOURT LES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION. INNOVATION 2011 : L'AGGLO AU RYTHME DU JAZZ JOUERA DEUX SOIRS SOUS CHAPITEAU.

HISTOIRE DE JAZZ

Brass band, jazz Nouvelle-Orléans, swing, big band, be-bop, cool et hard bop, free jazz, latin jazz, jazz rock... à la portée de tous. C'est l'histoire du désir énoncé de Nîmes Métropole d'une programmation éclectique à la qualité recherchée, qui prend le pari de sons moins conventionnels dans la forme. C'est aussi un voyage jazz dans les communes de l'agglomération. « *L'Agglo au rythme du Jazz, c'est le plaisir renouvelé d'une évolution permanente, avec une vraie fidélité aux musiciens et au public ; mais c'est aussi un public averti qui respecte les musiciens, nous précise Stéphane Kochoyan, directeur artistique du festival. Le jazz à Nîmes, c'est le Hot Club créé en 1946 par Jacques Tailléfèr, devenu Jazz club de Nîmes en 1956, puis en 1970, la création de Jazz 70 par Guy Labory. De vraies racines pour un genre extrêmement fédérateur, avec un public ouvert et nomade ; une culture à part entière qui s'adresse à toutes les générations. On ne peut qu'applaudir le fait que Nîmes Métropole reprenne ce flambeau.* »

UN FESTIVAL NOMADE

Depuis 2006, le jazz fait musique buissonnière dans l'agglo. Cette année encore la Communauté d'agglomération se mobilise afin qu'un maximum de communes puissent proposer des concerts. « *L'Agglo au rythme du Jazz s'installe dans des lieux qui ne sont pas forcément adaptés à la musique et qu'il nous faut aménager. Pour la première fois nous jouerons cette année sous chapiteau, à Dions et Saint-Côme et Maruéjols, qui n'ont pas de salle pour nous recevoir.* »



CARAVANE PALACE

SPÉCIAL JEUNE PUBLIC

Comme en 2010, le jeune public sera invité à découvrir le jazz. Une découverte accompagnée dès l'après-midi, avant le concert, par les musiciens qui recevront les jeunes dans la salle à Garons, où l'on écouterait des chansons de Brassens avant de déguster "Le Brassens d'Escoudé", avec et par Christian Escoudé, guitariste fan de Django Reinhardt. Un dossier pédagogique accompagnera la séance. À Langlade, les scolaires assisteront à un concert de Franck Nicolas qui revisite Mickael Jackson.



MONTY ALEXANDER

RICHARD BONA



ANNE PACEDO

LES TALENTS RÉGIONAUX

Parmi les talents locaux, on peut citer le **Jazz On Zinc Quartet**, entre Jazz Manouche et New Musette. Le batteur **Max Fumel**, dans **Max Fumel feat Michel Marre and Friends**. Les jeunes musiciens, jazz funk et jazz rap du **In Phazz Quintet**. Le pianiste montpelliérain **Rémi Panossian**, avec un trio très Sud qui monte en renommée. **Tom Pablo Gareil** au vibraphone avec le **Human Quartet**. Le trompettiste et compositeur **Franck Nicolas**, avec un quatuor de surdoués. Le **Fatna et le Septet Maron Show**, George Gershwin par un septet de musiciens professionnels. Le **François Tiollier Quartet**, qui rassemble des musiciens du pourtour méditerranéen. Enfin, le **Blue Quitach**, l'un des pionniers du Bluegrass en France, auteur de « Bluegrass Denim ».

LES VOIX DU FESTIVAL

De la musique, mais aussi de la voix avec **Julia Sarr**, qui poursuit une carrière de choriste sans égale (Youssou n'Dour, Christophe Maé...) et vient avec une nouvelle formation. **Stacey Kent**, qui chante dans la lignée de Billie Holiday, Ella Fitzgerald ou d'Anita O'Day. Elle interprétera notamment "Jardin d'hiver", qu'a chantée Henri Salvador. **Raphael Gualazzi**, un crooner à la voix rauque qui mélange la technique ragtime avec le lyrisme du blues, du soul et du jazz. Et l'étonnante **Sandra Nkake**, avec un nouveau répertoire en exclusivité, dont le tempérament de feu avait déjà secoué l'Agglo.

COUP DE PROJECTEUR

Si tout est bon dans ce festival, on ne peut manquer de citer quelques pépites qui guideront le choix des néophytes.



AVISHAI COHEN

L'**Alegria Brass Band**, un Big Band de 10 musiciens du Grand Sud pour un jazz épique : cha-cha-cha, mambo, salsa et latin jazz.

Chucho Valdés, qui vient de remporter son 7^e Grammy Awards.

Tigran Hamasyan, que l'on ne présente plus, tant sa virtuosité au piano a marqué les esprits.

Dhafer Youssef, chanteur et joueur de oud de tradition soufi, qui s'ouvre aux musiques improvisées.

Tineke Postma, saxophoniste prodige, diplômée du très prestigieux Conservatoire d'Amsterdam où elle enseigne aujourd'hui.

Frédéric Monino qui viendra présenter son nouvel album à Clarensac lors de la soirée découverte.

Citons aussi **Avishai Cohen**, **Stéphane Belmondo**, l'inusable **Claude Bolling** et le **Alain Jean Marie Quartet** qui accompagnera aussi Christian Escoudé.

LE RETOUR DU GRAND EDDY

Autre grand événement, le retour sur scène de **Eddy Louiss**, un grand du jazz labellisé "génie" par Stan Getz et ses congénères. C'est à l'initiative de Stéphane Kochoyan qu'il remonte sur scène après cinq ans d'absence, à Orléans Jazz puis à l'Olympia à Paris. Rare en concert, sa venue constitue un événement exceptionnel.

LA CRÉATION DE L'ANNÉE

Cette année, ce sera "DJ Zebra, Monty et Chicuelo II". La rencontre entre Zebra, DJ multi instrumentiste, connu pour ses bootlegs et ses concerts à l'énergie rock sauvage et Chicuelo II, orchestre officiel des arènes de Nîmes et d'Arles dirigé pendant plusieurs décennies par Robert Marchand, à présent sous la baguette du trompettiste Rudy Nazy. Stéphane Monty assure l'arrangement de cette création originale.



TIGRAN HAMASYAN



JOËL VINCENT, VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ À LA CULTURE, SUIT DE PRÈS LE FESTIVAL.



FRANCK NICOLAS

UN FESTIVAL ET TROIS EXPOSITIONS SAMEDI 30 SEPTEMBRE AU SAMEDI 22 OCTOBRE 2011

« Miles Davis »

Guy Le Querrec

Mur Foster de Carré d'Art – Nîmes

Né en 1941, Guy Le Querrec rejoint la prestigieuse agence Magnum en 1976. En 1983, il coordonne l'exposition de Photo et Jazz et la présentation des Rencontres Internationales de la Photographie d'Arles. Il édite au fil du temps de nombreux ouvrages consacrés au monde du jazz, devenant le photographe référent en la matière. Il expose régulièrement en Europe et aux États-Unis.

Ouvert de 10h à 18h tous les jours sauf le lundi

« Les Coulisses du Jazz »

Philippe Baudoin

Château de Générac

Sous le signe des loisirs, du jeu et du plaisir des yeux, rencontrez le jazzman "off stage", chez lui, en voyage, en vacances, avec sa fantaisie, son humour, en 257 documents iconographiques insolites ou émouvants. Quand le musicien de jazz part travailler, ne croit-on pas qu'il va s'amuser, puisqu'il affirme qu'il va "jouer" ? Ne croit-on pas qu'il part en vacances, puisqu'il prend le train, l'avion, participe à des croisières de rêve, s'éparpille en été dans tous les festivals du monde, s'entoure d'une foule d'admirateurs et d'admiratrices, eux aussi en vacances ?

Dans un climat ludique, léger et estival, nous resterons sur cette image fantasmée et optimiste du jazz (qui, bien sûr, n'est que la face visible du dur labeur du pauvre jazzman intermittent surmené).

Conception et réalisation : Philippe Baudoin et Isabelle Marquis

« Duke Ellington »

Philippe Baudoin

Château de Générac

Ce panorama embrasse la vie et l'œuvre de Duke Ellington (1899-1974), un des géants du jazz du XX^e siècle.

Outre une chronologie historique détaillée, l'exposition évoque ses grands solistes, ses nombreuses apparitions à l'écran, dépeint ses rapports privilégiés avec la France et insiste sur l'intense rayonnement de sa musique jusqu'à nos jours. L'exposition dévoile les aspects insolites ou amusants d'un personnage hors du commun, à l'aide de documents, d'une bande sonore et de bornes interactives.

Ouvert de 14h à 18h du mercredi au dimanche

PROGRAMMATION

VENDREDI 30 SEPTEMBRE

GARONS, Salle des Fête
"Momo & Brassens", 20h30
JAZZ ON ZINC QUARTET
LE BRASSENS D'ESCOUDÉ

SAMEDI 1^{ER} OCTOBRE

DIONS, Chapiteau
"In the Tradition", 20h30
MAX FUMEL FEAT MICHEL MARRE
AND FRIENDS
ALAIN JEAN-MARIE QUARTET

MARDI 4 OCTOBRE

SAINT-GILLES, Halle des arènes
"Romantic songs & Jazz", 20h30
REMI PANOSSIAN TRIO
STACEY KENT

VENDREDI 7 OCTOBRE

MILHAUD, Salle des Fêtes
"Jazz To Day !", 20h30
HUMAN QUARTET
AVISHAI COHEN

SAMEDI 8 OCTOBRE

MARGUERITES, Salle Polyvalente
"Organ MASTER !", 20H30
IN PHAZZ QUINTET
EDDY LOUISS

DIMANCHE 9 OCTOBRE

CLARENSAC, Cantine de l'école
"Soirée DÉCOUVERTE", 17h30
Frédéric MONINO
JULIA SARR

VENDREDI 14 OCTOBRE

AUBARNE SAINTE ANASTASIE,
Salle des Fêtes
"De Lucky Luke à Duke Ellington", 20h30
BLUE QUITACH
CLAUDE BOLLING AND FRIENDS

SAMEDI 15 OCTOBRE

NIMES, Théâtre de Nîmes
"USA, Tunisia, Armenia, Cuba", 20h30
DAHFER YOUSSEF QUARTET
CHUCHO VALDES AND THE AFRO-CUBAN
MESSENGERS

DIMANCHE 16 OCTOBRE

POULX, Salle des Fêtes
"French & US Masters", 17h30
FATNA ET LE SEPTET MARON SHOW
STEPHANE BELMONDO QUARTET

MARDI 18 OCTOBRE

LANGLADE, Salle des Fêtes
"Songs & Soul !", 20h30
FRANCK NICOLAS
RAPHAEL GUALAZZI

VENDREDI 21 OCTOBRE

SAINT CÔME, Chapiteau
"Génération Saxophone", 20h30
FRANCOIS TIOILLIER QUARTET
TINEKE POSTMA QUARTET

SAMEDI 22 OCTOBRE

BOUILLARGUES, Cave coopérative
"Clôture !", 20h30
SANDRA NKAKE
CREATION DJ ZEBRA LIVE,
MONTY & CHICUELO II

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

POINTS DE VENTE

Théâtre de Nîmes pour le concert
du 15 octobre
Réseau FNAC (Carrefour, Géant, FNAC)
Réseau TicketNet (Cora, Leclerc, Virgin,
Cultura, Auchan)
Nîmes Métropole, 3 rue du Colisée à Nîmes
Mairies des communes où se dérouleront
les concerts et sur place avant le concert
(dans la limite des places disponibles)

TARIFS

Tarif plein : 13 €
Tarif réduit : 8 € pour les
lycéens et étudiants, pour
les membres des écoles de
musique et les demandeurs
d'emploi sur présentation d'un
justificatif : carte d'étudiant,
adhésion aux écoles
de musique, carte ANPE.

EXCLUSIVEMENT À NIMES METROPOLE ET DANS LES COMMUNES ACCUEILLANT UN CONCERT

TARIFS

Tarif pour les moins de 15 ans : 3 €
Abonnement pour 5 concerts : 50 €
Abonnement pour 5 concerts à tarif réduit :
32 € pour les lycéens et étudiants, pour
les membres des écoles de musique et
les demandeurs d'emploi sur présentation
d'un justificatif : carte d'étudiant, adhésion
aux écoles de musique, carte ANPE.
Abonnement pour 8 concerts : 70 €
Pass tous concerts : 90 €

Heures d'ouverture de la billetterie

à Nîmes Métropole :

Lundi : 13h30-17h30

Mardi : 8h-12h

Mercredi : 8h-12h/13h30-17h30

Jeudi : 8h-12h

Vendredi : 13h30-17h30

Tel : 04.66.02.55.46

www.nimes-metropole.fr

facebook.com



SANDRA NKAKE

LES NOUVEAUX DÉFIS DE NÎMES MÉTROPOLE

SEPTEMBRE. LA RENTRÉE EST DÉJÀ LÀ. JEAN-PAUL FOURNIER, PRÉSIDENT DE NÎMES MÉTROPOLE, REVIENT SUR LES GRANDS DOSSIERS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX QUI ATTENDENT LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE.



L'IMPLANTATION DE LA GARE TGV À MANDUEL EST UN LEVIER IMPORTANT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION.

Le départ de la Base Aéronavale Navale (BAN) de l'aéroport est effectif depuis le 1^{er} juillet. Quels changements cela entraîne-t-il ?

Une nouvelle page s'ouvre. Jusque-là, le site était géré par l'aéronavale et le syndicat mixte dont Nîmes Métropole est membre et premier contributeur. Ce syndicat, qui comprend également la Communauté d'agglomération du Grand Alès et le Conseil général, en assume désormais la gestion dans sa globalité.

Ce site de 360 ha représente un enjeu de première importance. Aujourd'hui, plus de 750 personnes travaillent sur l'aéroport. Pour transporter des passagers mais aussi pour d'autres activités liées à l'aéronautique, comme l'entreprise Sabena Technics spécialisée dans la maintenance des avions de ligne et qui assure aussi celle des Canadairs.

Nous avons là un équipement qui est un vrai pôle aéronautique en état de marche, immédiatement disponible. Les perspectives sont prometteuses. L'ESMA, école de pilotage montpelliéraine, souhaite y installer un nouveau pôle de formation. L'entreprise Airways, déjà présente sur le site, agrandit ses locaux... Quant au groupement d'hélicoptères de la Sécurité civile, il développe ses activités en assurant depuis peu la maintenance des appareils de la gendarmerie. Enfin, nous nous sommes positionnés pour devenir la base d'accueil de la flotte de Canadairs, qui doit quitter sa base actuelle en PACA.

Mais sauver cet ensemble a un coût élevé : il nous faut prendre en charge les tâches qu'assuraient les marins, qu'il s'agisse de l'entretien de la piste, ou encore du maintien de la sécurité.



L'ÉTAT S'EST ENGAGÉ À COMPENSER LE DÉPART DE L'AÉRONAVALE.



Notre préoccupation : être au plus près des intérêts des habitants de Nîmes Métropole



LA SÉCURITÉ CIVILE RENFORCE SON IMPLANTATION SUR LE SITE DE L'AÉROPORT.

Comment alors assurer la continuité de l'aéroport Nîmes-Alès-Camargue-Cévennes ?

Depuis l'annonce du départ des militaires de l'aéroport, nous avons travaillé en collaboration avec les services de l'État afin de maintenir l'activité aéroportuaire civile et y développer un pôle économique. Le ministre de la Défense Gérard Longuet est venu en avril signer le Plan local de redynamisation (PLR) du bassin d'emploi Nîmes-Garons, qui dresse les moyens que nous nous donnons pour y parvenir. Ce PLR est doté par l'État d'une enveloppe de 4,45 millions d'euros. D'autres collectivités apportent leur concours. À chaque action prévue, correspond un budget. Ainsi, sur le montant que nous attribue l'État, 1,7 million d'euros sont consacrés au déploiement de l'Actiparc Mitra qui borde l'aéroport. Nous travaillons aussi à un rapprochement avec Montpellier. Nos aéroports peuvent être complémentaires. Nous avons sur Nîmes-Garons la seule piste pour très gros porteurs de la région : nous pourrions faire un aéroport commun. Nous en avons lancé l'idée avec Georges Frêche.



LE MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ PASSAGERS EST PRIMORDIAL.



LES ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE NÎMES MÉTROPOLE SONT DEVENUES TRÈS ATTRACTIVES.

En moins de cinq ans, plus de 8 000 entreprises ont été créées sur l'Agglomération. Quels sont les ressorts de cette attractivité ?

Nous avons mis en place une politique ambitieuse d'accueil, d'accompagnement et de soutien aux entreprises. Nous avons ainsi aménagé quatre zones d'intérêt communautaire, appelées Actiparcs. Chacune d'elles a une fonction spécifique. Mitra par exemple sera dédiée aux sociétés innovantes en matière de « Gestion des risques » et « Énergies Renouvelables et éco-construction » en plus des activités de logistique liées à l'aéronautique. L'Actiparc de Bouillargues quant à lui accueillera prioritairement des entreprises du secteur tertiaire et industriel non polluantes. Nous envisageons d'aménager prochainement deux nouveaux Actiparcs à Marguerittes et Milhaud.

Nous accompagnons les entreprises pour notamment soutenir les programmes qu'elles mènent en collaboration avec les scientifiques. La Direction du développement économique joue un rôle important d'animation pour favoriser les rencontres entre différents acteurs.

Enfin, nous bénéficions d'un emplacement stratégique, avec une très bonne desserte autoroutière et un TGV qui place Nîmes à moins de trois heures de Paris. Sans oublier ces autres atouts que sont nos paysages, notre qualité de vie, l'ensoleillement... Autant de cartes maîtresses que nous mettons en avant lors des missions de prospection ou dans les salons professionnels.

Anticiper et privilégier un développement harmonieux

Croissance économique, croissance démographique... Comment gérer ce dynamisme tout en assurant la cohérence du territoire ?

C'est un véritable problème auquel nous sommes attentifs. D'ici quinze à vingt ans, nous aurons gagné 20 000 à 25 000 habitants supplémentaires. Nous aurons besoin d'équipements. Il nous faut donc travailler pour l'avenir : nous avons par exemple décidé de travailler sur l'aménagement futur de près de 1 000 ha, notamment au nord de Nîmes. L'habitat y aura une grande part. Notre souci d'anticiper se double de la volonté de privilégier un développement harmonieux. Pour cela nous nous appuyons sur l'expertise de notre Agence d'urbanisme et de développement des régions de Nîmes, Alès et Beaucaire. Cet organisme est également à la disposition des différentes communes de l'Agglomération pour les accompagner dans leur réflexion urbanistique.



LE MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ DE L'AÉROPORT EST SAUVEGARDÉ

Notre rôle est aussi de veiller à une répartition équilibrée des activités sur le territoire. La construction de la future gare TGV à Manduel va s'accompagner d'un programme urbain visant à développer les activités économiques. Notre action porte également sur l'accès pour tous à Internet, quel que soit le lieu de résidence. Le Plan Gecko développé par Nîmes Métropole a ainsi permis l'accès au haut débit sur tout le territoire communautaire. Le raccordement en fibre optique, synonyme de très haut débit, se poursuit avec son acheminement dans chacune des 27 communes de l'Agglo.



L'ACTIPARC DE MITRA DEVRAIT CONNAÎTRE UN DÉVELOPPEMENT RAPIDE



DOMINIQUE GRANIER, JEAN-PAUL FOURNIER, VINCENT ALLIER ET HÉLÈNE ALLIEZ-YANNICOPOULOS, LORS DE LA SIGNATURE DES ENGAGEMENTS DE L'AGENDA 21.

La requalification du parc de logements existant participe-t-elle à ce développement harmonieux du territoire ?

Bien sûr. Cette amélioration est même indispensable afin de répondre aux besoins de logements, tout en favorisant la mixité sociale. Nîmes Métropole accompagne pour cela les opérations de requalification de quartiers tel celui de Valdegour à Nîmes, ou Sabatot à Saint-Gilles. Nous aidons également les propriétaires privés aux revenus modestes qui souhaitent réhabiliter leur logement ou améliorer la performance thermique de leur habitation. Ces aides permettent de compléter celles accordées par l'État. Le centre ancien de Saint-Gilles bénéficie aujourd'hui d'un programme national spécifique de requalification. Celui-ci s'accompagnera d'une redynamisation des services publics et de l'activité commerciale.

Tout cela concourt à remettre sur le marché des logements aujourd'hui délaissés.

Pour accompagner sa réflexion politique, Nîmes Métropole a fait appel à des associations, à des professionnels... Ce recours à la société civile est-il satisfaisant ?

Nous avons en effet, par exemple, demandé au président de la Chambre d'agriculture, Dominique Granier, de présider le Conseil de développement durable. Les débats ont été parfois un peu compliqués mais force est de constater que ce fut une belle expérience et nous avons tenu compte des avis émis par de nombreux acteurs de la société civile. Du coup, nous regardons quels gros dossiers peuvent ainsi être mis en discussion. Cela pourrait concerner l'aménagement de la gare TGV ou la ligne 2 du TCSP.

La future scène de musiques actuelles qui ouvrira ses portes à l'été 2012 s'appellera Paloma. Pourquoi ce nom ?

Très souvent les salles de musique portent des noms plutôt durs, nous avons choisi la douceur. Paloma est le titre d'une chanson universelle, la plus jouée au monde : un symbole fort pour un lieu dédié à la musique. C'est aussi le prénom de la fille de Picasso, un clin d'œil culturel. Enfin, sa consonance ibérique est un rappel de nos relations spécifiques avec la péninsule.



PALOMA, PROCHAIN POINT DE RENCONTRE POUR TOUS LES AMATEURS DE MUSIQUES ACTUELLES.

Quelle est l'ambition de cette structure ?

Les élus ont souhaité réaliser des équipements structurants pour le territoire. Le premier a été le centre nautique Nemausa qui rencontre un beau succès auprès de la population de Nîmes Métropole et bien au delà. Le deuxième devait être culturel. Nous avons pensé à la jeunesse qui n'avait pas d'équipement adapté à ses besoins. Le complexe musical Paloma permettra ainsi d'ouvrir un lieu de concerts et de rencontres. Les musiciens débutants et confirmés disposeront de salles de répétition et d'enregistrement.

Ce nouveau lieu musical est implanté à l'entrée Est de Nîmes. Un emplacement directement accessible aux habitants de toutes les communes de l'est de l'agglomération, et à d'autres venus de plus loin, avec une sortie d'autoroute à proximité immédiate.

Comme vous le voyez, tous ces sujets reflètent notre préoccupation d'équiper ce territoire de façon concertée, en conjuguant une vision prospective et des actions concrètes au plus près des intérêts des habitants de Nîmes Métropole...

X-VILLE A ACCUEILLI LE PRINTEMPS DES AUTEURS



LA 6^E ÉDITION DU CONCOURS D'ÉCRITS DE NÎMES MÉTROPOLE SUR LE THÈME DE « MYSTÈRES, POLARS,... » A ENFLAMMÉ L'IMAGINATION DE 170 CANDIDATS POUR DES PRODUCTIONS DE TRÈS BONNE QUALITÉ.

La 6^e édition du Printemps des Auteurs porte confirmation d'un réel potentiel. Conçu pour développer le goût de l'écrit et de la lecture, le Printemps des Auteurs est porté par Nîmes Métropole en partenariat avec l'Inspection Académique. Ce concours ouvert à tous met à l'honneur la créativité, l'imagination et récompense la maîtrise de l'écrit. Avec six catégories, le nombre de candidats ne cesse de croître.



La remise des prix s'est déroulée le 14 mai à l'École de Police de Courbessac, au cœur du site d'entraînement X-Ville. Une journée découverte, avec des stands, des spectacles, des jeux, dont une enquête complète à mener par les plus jeunes (mais les moins jeunes y ont pris goût aussi)...

« Mystères, polars... » était aussi le thème d'une table ronde suivie réunissant des auteurs confirmés, organisée par le Club de la Presse du Gard sur l'art et les sources de l'intrigue et de l'enquête dans leurs ouvrages.

Comme chaque année, Nîmes Métropole édite les écrits des gagnants, une récompense appréciée des auteurs, et diffuse un ouvrage collectif dans les bibliothèques et mairies de l'Agglomération.

Le thème annoncé de la 7^e édition sera « Ma rue ».

Date limite des dépôts, 30 décembre 2011.

Renseignements : culture-agglo@nimes-metropole.fr

LE CLASSEMENT 2010

CRAYONS EN HERBE : CIBBA ALEXANDRE, ÉCOLE PAUL FORT

STYLOS BILLE REBELLES COLLÉGIENS : LEYRIS LUKAS, COLLÈGE JEAN ROSTAND

STYLOS BILLE REBELLES LYCÉENS : PORRAS ANTOINE, LYCÉE AGRICOLE RODILHAN

PORTE-PLUME MATURE POUR LES ADULTES : SÉNÉQUIER AXEL

CLAVIER CONFIRMÉ POUR LES AUTEURS DÉJÀ ÉDITÉS : OUKRATE FRANÇOISE

MODIFICATION DES JOURS DE COLLECTE EN VAUNAGE

Pour une meilleure gestion des déchets, Nîmes Métropole a mis en place, depuis le 5 septembre 2011, une nouvelle organisation des jours de collecte ordures ménagères et tri sélectif en Vaunage. Cinq communes sont concernées : Caveirac, Saint-Côme et Maruéjols, Clarensac, Langlade et Saint-Dionisy.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES :

| COMMUNES | PRÉCÉDEMMENT | DEPUIS LE 5 SEPTEMBRE 2011 |
|----------------------|--|----------------------------|
| CAVEIRAC | LUNDI & VENDREDI | LUNDI & JEUDI |
| ST CÔME ET MARUÉJOLS | | MARDI & VENDREDI |
| LANGLADE | MARDI & SAMEDI | MARDI & VENDREDI |
| ST DIONISY | | |
| CLARENSAC | SELON SECTEUR LUNDI & VENDREDI OU MARDI & SAMEDI | LUNDI & JEUDI |

COLLECTE DU TRI SÉLECTIF :

| COMMUNES | PRÉCÉDEMMENT | DEPUIS LE 5 SEPTEMBRE 2011 |
|----------------------|------------------------------------|----------------------------|
| CAVEIRAC | MERCREDI | MARDI |
| ST CÔME ET MARUÉJOLS | | MERCREDI |
| LANGLADE | JEUDI | MERCREDI |
| ST DIONISY | | |
| CLARENSAC | SELON SECTEUR MERCREDI OU JEUDI | MERCREDI |



RENSEIGNEMENTS :
DIRECTION DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DÉCHETS DE NÎMES MÉTROPOLE
04 66 02 54 54



GARONS RÊVE DE GRANDIR

À GARONS, LA VIE EST AGRÉABLE, LES HABITANTS SONT DYNAMIQUES, L'ÉCONOMIE SE PORTE PLUTÔT BIEN. LA VILLE NE DEMANDE QU'À SE DÉVELOPPER, C'EST LÀ QUE LE BÂT BLESSE.

Campée sur le plateau des Costières, Garons a toujours connu une activité agricole florissante. « *Ce n'est plus le cas aujourd'hui. On arrache peu à peu les vignes et les arbres, il reste une activité de maraîchage qui a du mal à joindre les deux bouts* », se désole le maire Alain Dalmas, lui-même viticulteur. De fait, des quelque 4 500 habitants de la commune, les actifs travaillent souvent ailleurs, jusqu'à Montpellier ou Alès. Il n'empêche, avec plus de 20 associations, la vie sociale, qu'elle soit culturelle ou sportive, est extrêmement dynamique. Les festivités ou manifestations sont nombreuses et les traditions locales s'épanouissent ici de plein droit. On peut citer le Salon européen du flacon à parfum et la fête votive de juin, la fréquence des concerts de jazz et un Festival régional du santon. La ville bénéficie d'équipements publics performants et d'une maison de retraite privée réputée. Garons est aussi connue pour ses nombreux espaces verts : une philosophie environnementale développée avant l'heure !



ALAIN DALMAS, MAIRE DE GARONS ET VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ À L'AGRICULTURE.



LA MAIRIE DE GARONS SERA BIENTÔT RÉNOVÉE

Avec plus de 20 associations la vie sociale, qu'elle soit culturelle ou sportive, est extrêmement dynamique.



GARONS EN HISTOIRE

PROPRIÉTÉ DE LA VILLA ROMAINE DE SCIEURE AU II^E SIÈCLE, LE TERRITOIRE DE GARONS PASSE AUX MAINS DES ÉVÊQUES DE NÎMES JUSQU'À LA RÉVOLUTION. LE VILLAGE, MENTIONNÉ DÈS LE VII^E SIÈCLE, RESTA DÉPENDANT DE LA COMMUNE DE BOUILLARGUES JUSQU'EN OCTOBRE 1835. DANS LES ANNÉES 1880, LE VILLAGE A CONNU UNE RENOMMÉE MONDIALE GRÂCE AUX TECHNIQUES DE GREFFE ET DE PLANTATION DE PIEDS DE VIGNE ÉLABORÉES PAR SON MAIRE, JACQUES COMIS. DEPUIS, LA VILLE A CONSERVÉ SON DYNAMISME GRÂCE NOTAMMENT À DIVERSES VAGUES D'IMMIGRATION JUSQUE DANS LES ANNÉES 1960.



LES TRADITIONS SONT VIVACES, À GARONS.

VITICULTEUR ET MAIRE

« MON SEUL PARTI, C'EST GARONS. » VITICULTEUR ARRIVÉ À GARONS EN 1955, ALAIN DALMAS EST PRÉSIDENT DE LA CAVE COOPÉRATIVE DE BOUILLARGUES. ÉLU DEPUIS 1971, IL A PRIS LA SUITE DE JEAN YANNICHOPOULOS DONT IL A ÉTÉ PREMIER ADJOINT. IL EST AUSSI VICE-PRÉSIDENT DE NÎMES MÉTROPOLE, DÉLÉGUÉ À L'AGRICULTURE. « NOUS RESTONS SOUCIEUX DE PRÉSERVER NOTRE IDENTITÉ AU SEIN DE L'AGGLOMÉRATION, MAIS SON FONCTIONNEMENT NOUS SATISFAIT PLEINEMENT. L'ACTION DE NÎMES MÉTROPOLE EN FAVEUR DU MONDE AGRICOLE, NOTAMMENT, EST SÉRIEUSE ET CRÉDIBLE »



DE GRANDS ESPACES VERTS, COMME CELUI QUI ABRITE UN PARCOURS SANTÉ ET UN VASTE PLAN D'EAU.

UNE ÉCONOMIE CONTRASTÉE

Garons vient d'accueillir un nouveau pôle logistique Auchan, qui s'ajoute à bien d'autres entreprises. Le commerce sur la commune se porte plutôt mal, l'environnement immédiat s'ouvrant sur de nombreuses grandes surfaces. Les deux restaurants de la commune, dont l'un bénéficie d'une grande renommée, résistent bien à la crise. Le départ des marins de la base aéronavale est-il un handicap ? « Certains ont pensé que nous allions en souffrir, mais peu de militaires étaient installés chez nous. Ceux qui arrivent vont remplacer les partants, il n'y aura pas de bouleversement. Ce sera peut-être plus

difficile pour d'autres communes voisines. » La zone d'activités Mitra, initiée par Nîmes Métropole, devrait apporter un peu plus de richesses sur la ville, même si sa plus grande surface se situe sur la commune de Saint-Gilles, sur l'autre rive de l'autoroute.

UNE VILLE PRISONNIÈRE DES RÉGLEMENTATIONS

Le seul handicap de Garons, c'est le respect des réglementations : depuis 2005 l'habitat est stable, avec l'entrée en vigueur d'un Plan d'exposition au bruit qui couvre 100 % de la commune, ce qui interdit toute construction d'habitation. « Quand je m'en suis ému auprès des représentants de Nîmes Métropole, certains ont cru que nous étions contre l'aéroport. Nous voulions seulement éviter l'arrivée du Rafale sur la base, dont la nuisance sonore condamnait la commune à stagner. » Avec le départ de l'Aéronavale, on pouvait croire les obstacles levés, mais d'autres volatiles ont pris la suite : les outardes canepetières, espèce protégée, sont installées un peu partout sur le territoire de Garons, interdisant toute velléité de lotissement. « C'est difficile à comprendre, nous ne sommes pas en zone Natura 2000, mais c'est ainsi. Les descendants des Garonnais ou d'autres postulants ne peuvent se loger chez nous. Une étude sur l'habitat des outardes est en cours, mais a priori nous ne pourrions pas construire. » Les projets de la commune se restreignent donc à la rénovation des locaux de la mairie et à la construction d'une Halle de sports avec l'aide des fonds de concours de Nîmes Métropole.



HOMMAGE À **JEAN YANNICOPOULOS**

C'EST AVEC BEAUCOUP DE TRISTESSE QUE NOUS AVONS APPRIS LA DISPARITION DE JEAN YANNICOPOULOS DONT NOUS AVONS TOUJOURS APPRÉCIÉ LES QUALITÉS DE DIALOGUE, D'OUVERTURE ET DE DROITURE.

SON ENGAGEMENT HUMANISTE, AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL L'AVAIT CONDUIT À FONDER, À NOS CÔTÉS, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION NÎMES MÉTROPOLÉ IL Y A 10 ANS, DONT IL ÉTAIT UN DES PLUS FERVENTS DÉFENSEURS. IL Y FUT VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET PRÉSIDENT DE COMMISSION LORSQU'IL PRÉSIDAIT ENCORE AUX DESTINÉES DE LA VILLE DE GARONS DONT IL FUT LE MAIRE DE 1976 À 2008.

SA PASSION POUR LA VIE PUBLIQUE AU SERVICE DE SES CONCITOYENS L'AURA AMENÉ À POURSUIVRE, AVEC SON ÉNERGIE ET LE SENS DU BIEN COMMUN QUI LE CARACTÉRISENT, SON ACTION DE CONSEILLER GÉNÉRAL DU CANTON DE LA VISTRENQUE OU IL ÉTAIT ÉLU DEPUIS 1982.

C'EST UN HOMME DE GRANDE VALEUR QUI VIENT DE NOUS QUITTER. SA FORCE DE CARACTÈRE, SON ENGAGEMENT, SON ÉCOUTE, SA GENTILLESSE VONT NOUS MANQUER.

NOUS VOULONS ADRESSER À SES PROCHES, À SA FAMILLE, ET EN PARTICULIER À NOTRE CONSEILLÈRE COMMUNAUTAIRE, SA FILLE HÉLÈNE, NOS PLUS SINCÈRES CONDOLÉANCES.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

►► UN RÉALISATEUR ►► **AUX JARDINS**



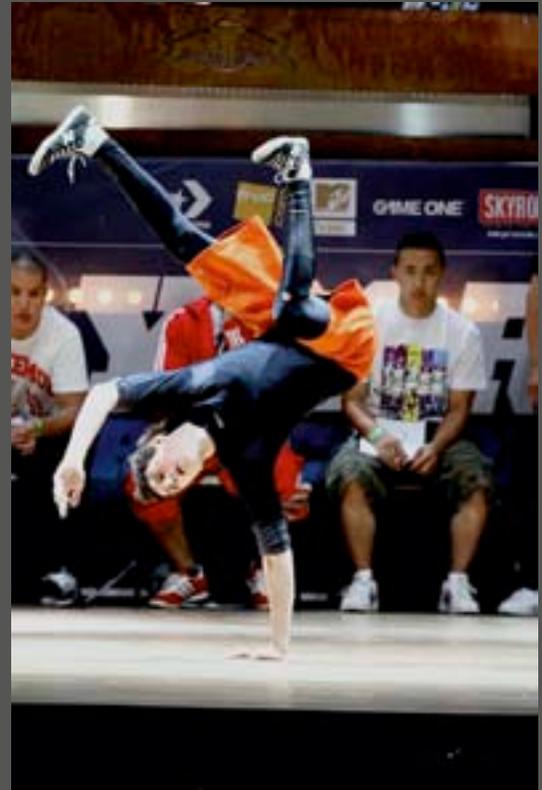
AGGLO ET CINÉMA ONT FAIT BON MÉNAGE AUX JARDINS DE LA FONTAINE, POUR LA 7^E ANNÉE. L'INVITÉ ÉTAIT BERTRAND TAVERNIER, QUI A ÉCRIT QUELQUES BELLES PAGES DU CINÉMA FRANÇAIS. AVEC *UN DIMANCHE À LA CAMPAGNE*, *HOLY LOLA*, *LA VIE ET RIEN D'AUTRE*, *L'APPÂT* ET *LE JUGE ET L'ASSASSIN*, LES SPECTATEURS ONT PU APPRÉCIER UNE ŒUVRE DIVERSE, SOUVENT ENGAGÉE. BERTRAND TAVERNIER A OUVERT CE CYCLE EN COMPAGNIE DE JEAN-CLAUDE CARRIÈRE, CAROLE BOUQUET ET SOPHIE RIGON, QUI PORTENT CE FESTIVAL DEPUIS SA NAISSANCE. CETTE ANNÉE ENCORE, LE CINÉMA A BRILLÉ DANS L'OMBRE DES JARDINS DEVANT UN PUBLIC TOUJOURS PLUS NOMBREUX.



BERTRAND TAVERNIER, UN RÉALISATEUR À LA FOIS PROFOND ET FACÉTIEUX.

DA STORM FAIT SA BATTLE AUX ARÈNES

APRÈS UNE SEMAINE D'ANIMATIONS AUTOUR DE LA CULTURE HIP-HOP, L'ASSOCIATION NÎMOISE DA STORM A ORGANISÉ LA FINALE DE BATTLE OF THE YEAR (BOTY) LE 9 JUILLET DERNIER. LES MEILLEURS CREW (GROUPE DE DANSEURS) DE FRANCE SE SONT AFFRONTÉS DANS LES ARÈNES DE NÎMES DEVANT UN PUBLIC CONQUIS. LES FINALISTES ONT OFFERT UN SHOW SPECTACULAIRE ET BOURRÉ D'ÉNERGIE. DA STORM A RÉUSSI UN COUP DE MAÎTRE DANS LE CADRE DES CONCERTS DE PRÉFIGURATION DE PALOMA, LA SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES (SMAC) DE NÎMES MÉTROPOLITAINES, EN SE PARANT D'UNE ORGANISATION IMPECCABLE. IL SE MURMURE MÊME QU'IL Y A EU PLUS DE PUBLIC À NÎMES QUE POUR LA FINALE DE L'AN DERNIER AU ZÉNITH DE MONTPELLIER...



SORTIR DANS L'AGGLOMÉRATION NÎMOISE



B E R N I S

Samedi 1^{er} octobre

17h30 : Spectacle « Ja...Ja...J'adore » par la compagnie Item Production dans le cadre des Scènes d'Agglo de Nîmes Métropole
Entrée gratuite
Billets à retirer en mairie
Salle du Vieux Mûrier

Dimanche 16 octobre

Loto de l'association La Montadette
Salle polyvalente

Dimanche 23 octobre

Loto de l'association Fa Si La Jouer
Salle polyvalente

Samedi 5 novembre

Téléthon

B E Z O U C E

A partir du samedi 17 septembre

Nouveau marché de producteurs. Le matin - Place des coopératives

Vendredi 7 octobre

20h30 : Spectacle « Sisters » par la compagnie Carmina Paradise dans le cadre des Scènes d'agglo de Nîmes Métropole
Entrée gratuite
Billets à retirer en mairie
Église

BOUILLARGUES

Du 23 au 25 septembre

Fête des vendanges

Samedi 24 septembre

17h : demie finale du Trophée Graines de Toreros 2011 de Nîmes Métropole
Entrée gratuite
Billets à retirer en mairie
Arènes

Samedi 24 et dimanche 25 septembre

Finales de l'école taurine

Jeudi 29 septembre

Fête de la St Michel avec l'Union Nationale des Parachutistes

Du 30 septembre au 2 octobre

Exposition CSC Mr BONNET - La Bergerie

Du 10 au 13 octobre

Bourse aux vêtements de l'association CSC

Jeudi 20 octobre

Goûter des personnes âgées par le CCAS

Samedi 29 octobre

Soirée du club taurin

Vendredi 4 et samedi 5 novembre

Vente de jouets

Dimanche 6 novembre

Loto du club USB Foot

Dimanche 13 novembre

Loto de l'association Coutumes et Traditions

Dimanche 23 octobre

17h : Loto par le club Amitié Loisirs
Salle Fernand Bedos

Samedi 28 octobre

Soirée comité de jumelage
Salle Aldebaran

Mardi 29 novembre

Sortie au Perthus par le club Amitié Loisirs

C A V E I R A C

Dimanche 2 octobre

Vide-greniers - Place Niméno II, allée du parc, arènes

Du 7 au 9 octobre

8^e festival de théâtre associatif
Salle polyvalente

Samedi 15 et dimanche 16 octobre

Fête de la Garrigue
Rond point des Ramias



C A B R I E R E S

Samedi 22 octobre

14h30 : Spectacle « Douce France » par la compagnie Item Production dans le cadre des Scènes d'Agglo de Nîmes Métropole
Entrée gratuite
Billets à retirer en mairie

C A I S S A R G U E S

Jeudi 15 septembre

Journée publicitaire organisée par le club Amitié-Loisirs

Samedi 1^{er} octobre

Exposition par l'association France Boutis
Salle Aldebaran

Jeudi 20 octobre

15h : Spectacle, danse et goûter gratuit par le club Amitié Loisirs
Salle Fernand Bedos





Du 4 au 13 novembre

L'automne en Fête

Du 4 au 10 novembre

Exposition photos - Claude Corbier
Salle des Fêtes

Samedi 12 novembre

17h30 : Concert « Florilège d'Opérette »
par l'Orchestre Sinfonietta dans le cadre
des Scènes d'Agglo de Nîmes Métropole
Entrée gratuite
Billets à retirer en mairie
Salle Polyvalente

Samedi 19 novembre

Spectacle de danse VooA
Salle des Fêtes

CLARENSAC

Samedi 24 septembre

17h : Théâtre Articule

Dimanche 25 septembre

Thé dansant « Font de Bonnet »
Foyer

Samedi 1^{er} octobre

Kermesse des aînés ruraux
Foyer

Dimanche 9 octobre

Vide grenier GPE (circulade)

Samedi 29 octobre

Foire aux santons
Foyer

Dimanche 30 octobre

Concert de musique classique Lamourié
Église

Samedi 5 novembre

12h : Repas annuel des aînés ruraux
Foyer

DIONS

Samedi 24 septembre

21h : spectacle « Du pain et des jeux »
par la compagnie Comprendre Ariana
dans le cadre des Scènes d'Agglo de
Nîmes Métropole
Place Brot

GARONS

Dimanche 2 octobre

11h : demie finale du concours d'abriva-
dos de Nîmes Métropole

GENERAC

Dimanche 25 septembre

Journée camarguaise en pays
Manade Ratou-Franquevaux

Vendredi 30 septembre

Pièce de théâtre de l'association Générac
sur scène
Centre socio culturel

Samedi 15 octobre

21h : Spectacle « Ja...Ja...J'adore » par
la compagnie Item Production dans le
cadre des Scènes d'agglo de Nîmes Mé-
tropole
Entrée gratuite
Billets à retirer en mairie
Centre socio culturel Léopold Delmas

LANGLADE

Du vendredi 23 au dimanche 25 septembre

Fête du REVIVRE par l'association Lan-
glade Festivités

LEDENON

Samedi 17 septembre

Concours de boules officiel

Dimanche 18 septembre

Vide grenier de l'APAE
Parc Municipal

Dimanche 18 septembre

10h : Spectacle « De bouche à oreille »
par la compagnie Les Assortis dans le
cadre des Scènes d'Agglo de Nîmes Mé-
tropole
Parc de Lédenon

Du mercredi 21 au dimanche 25 septembre

Festival de nouveau cirque par Nîmes
Métropole avec le collectif de la Basse
Cour
Parc Municipal

Samedi 15 octobre

Fête des lutins avec l'APAE
15h : Spectacle de rue « Les farfadets »
par la compagnie Arthéma dans le cadre
des Scènes d'Agglo de Nîmes Métropole

Samedi 12 novembre

Cinéma
Salle du Parc

MANDUEL

Mercredi 14 septembre

15h30 : heure du conte
Médiathèque - Entrée gratuite

Samedi 24 septembre

Brocante braderie par l'association Saint
Genest
Maison des Œuvres

Samedi 24 septembre

« Les rencontres du centre social »
10h à 13h : la bourse : échanges ou
vente de vêtements de sports et d'instru-
ments de musique
15h à 18h : ateliers, expo et jeux

Dimanche

25 septembre

Randonnée par l'AMGV à Affenou –
Portes en Cévennes (côté Mont Lozère)
Renseignements : 04 66 20 75 22 le
soir

Samedi 1^{er} octobre

16h30 : demie finale du Trophée Graines
de Toreros 2011 de Nîmes Métropole
Entrée gratuite
Billets à retirer en mairie
Arènes

Du 7 au 16 octobre

Semaine du patrimoine par l'Association
Connaissance du Patrimoine

Samedi 8 octobre

Election de la 1^{re} miss ronde Languedoc
Roussillon par le Comité Miss Ronde
Salle des arènes

Mercredi 12 octobre

15h30 : heure du conte
Médiathèque - Entrée gratuite

Dimanche 16 octobre

Vide-greniers par le Comité des Fêtes
Centre ville

Dimanche 16 octobre

Randonnée par l'AMGV aux Calanques
de Cassis ou Carry-le-Rouet
Renseignements : 04 66 20 75 22 le
soir

Samedi 22 octobre

Championnat départemental en indivi-
duel par l'association Liberty Cop's

Mardi 8 novembre

10h et 15h : Spectacle « Les jardins de
Léon » par la compagnie L'iroquois dans
le cadre des Scènes d'Agglo de Nîmes
Métropole
Entrée gratuite
Billets à retirer en mairie
Salle des arènes

Mercredi 9 novembre

15h30 : heure du conte
Entrée gratuite - Médiathèque



**Dimanche
13 novembre**

Randonnée par l'AMGV à Le Mourre Nègre (Lubéron)
Renseignements : 04 66 20 75 22 le soir

Mardi 15 novembre

10h et 15h : Spectacle « Les diamants de la Reine de Saba » par la compagnie La Grande Bleu dans le cadre des Scènes d'Agglo de Nîmes Métropole
Entrée gratuite
Billets à retirer en mairie
Salle des arènes

MARGUERITTES

**Jusqu'au
28 septembre**

Tous les mercredis de 17h30 à 19h30 : les mercredis du terroir « Marché de Producteurs de Pays »
Place Alphonse MARTIN

Mercredi 14 septembre

16h : Projection - Dès 3 ans
Médiathèque Simone VEIL

Samedi 17 septembre

11h : Tête de book
Médiathèque Simone VEIL
16h30 : Conte - plus de 6 ans
Médiathèque Simone VEIL

Samedi 17 septembre

Course de ligue par le Club Taurin La Bouvina
Arènes

Samedi 17 septembre

De 8h à 18h : Football : Tournoi U9 (foot à 5) – Stage d'honneur
Entrée gratuite



**Dimanche
18 septembre**

De 8h à 18h : Football : Tournoi U11 (foot à 7) – Stage d'honneur
Entrée gratuite

Mardi 20 septembre

18h30 : Ciné Club
Médiathèque Simone VEIL

Mercredi 21 septembre

16h : Projection
Médiathèque Simone VEIL

Samedi 24 septembre

9h30 : Concours belote et loto par le Club « Amicales Rencontres »
Centre Social ESCAL - Accès libre

Samedi 24 septembre

19h : Repas spectacle « J'ai 15 ans et alors ? » par Animation Lettres et Contes
Salle Polyvalente
Inscriptions : Centre social ESCAL ou Estèle au 06 88 94 01 09

**Dimanche
25 septembre**

Marche au profit des polyhandicapés par l'ARAM
Renseignements et inscriptions : 04 66 75 44 27 / 04 30 67 83 59

Mercredi 28 septembre

Soirée clôture de la saison
Place Alphonse Martin

Samedi 1^{er} octobre

De 10h à 12h : démonstration de préparation des olives à la picholine et olives noires par les Amis de l'Olivier
Entrée libre - Maison de la Garrigue

Samedi 1^{er} octobre

Course de ligue par le Club Taurin La Bouvina
Arènes

**Samedi 1^{er} octobre
à 21h et dimanche
2 octobre à 16h30**

Théâtre « Le Carnaval des Servantes », comédie de GOLDONI, par La Traverse des Trois Margots
Salle Polyvalente

Samedi 1^{er} octobre

11h : Onlikoi – lecture en famille
Médiathèque Simone VEIL

Dimanche 2 octobre

De 7h à 18h : Vide-greniers – Brocante du Hand du CSM Handball
Réservation obligatoire : 06 80 13 83 39
Parking de la piscine municipale

Du 4 au 29 octobre

Exposition « Nos sœurs les abeilles »
Médiathèque Simone VEIL

Mardi 4 octobre

18h30 : Ciné Club
Médiathèque Simone VEIL

Samedi 8 octobre

Visite de St Blaise par le club histoire et archéologie de Marguerittes



Dimanche 9 octobre

14h30 : Troc Vert
Place Alphonse MARTIN

Dimanche 9 octobre

14h30 : Loto par Filalana
Centre Social ESCAL

**Vendredi 14 et
samedi 15 octobre**

De 9h30 à 17h30 : Stage d'initiation massage détente – Dao Chang du Jardin d'Intérieur

Vendredi 14 octobre

18h : Conférence « Les abeilles, nos sœurs » par Philippe MARCHAND, apiculteur dans le Gard
Médiathèque Simone VEIL

Samedi 15 octobre

De 9h à 17h : Fête de la picholine par Les Amis de l'Olivier
Maison de la Garrigue - Entrée libre
Salle Polyvalente

Samedi 15 octobre

17h : Spectacle « Tout miel, contes au goût de miel » par Marie-Laure DEROIS
Compagnie des trucs pas vrais
Médiathèque Simone VEIL

Samedi 15 octobre

11h : Tête de Book
Médiathèque Simone VEIL





Samedi 1^{er} octobre

20h : Chocs parechocs ultramaximum, a tribute to Russ Meyer
Théâtre Christian Liger
Soirée interdite aux -16 ans.
Spectacle gratuit sur réservation au 04 66 76 74 49

Samedi 1^{er} octobre

20h : David Murray Cuban Ensemble
Théâtre de Nîmes

Samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre

De 10h à 19h : Gard aux santons
Le Parnasse - Entrée libre

Mardi 4 octobre à 20h et mercredi 5 à 19h

Cocorico
Théâtre

Du 4 au 8 octobre à 20h et le 9 à 15h

Femmes en talent haut
Théâtre Christian Liger

Du 6 octobre au 6 décembre

Regard'elles
Chapelle des Jésuites



SORTIR

DAM

L'AGGLOMÉRATION

NÎMOISE

Du 8 octobre au 5 novembre

Fête du cinéma d'animation
Carré d'Art Bibliothèque

Mercredi 12 octobre

A 14h30 et 18h30 : Taboularaza
Périscopes
A partir de 5 ans

Samedi 15 octobre

20h : Vlan !
Théâtre Christian Liger

Samedi 15 et dimanche 16 octobre

Fête de la science
Muséum d'histoire naturelle et faculté des Carmes

Du 18 octobre au 19 novembre

Eric Watier
Ecole supérieure des Beaux-arts
Entrée libre

Vendredi 21 octobre

20h : Maria del Mar Moreno
Théâtre Christian Liger

Du 22 octobre au 22 janvier

Une œuvre en lumière
Musée des Beaux-arts

Dimanche 23 octobre

11h, 14h et 16h : Trois pianistes autour de Franz Liszt
Théâtre Christian Liger

Vendredi 28 octobre

14h30 : Le prince de Madrid
Théâtre
Spectacle réservé aux retraités et personnes âgées de Nîmes. Inscription à l'Office des Seniors

Samedi 29 octobre

20h : 76 et les S'tazunis
Théâtre Christian Liger

Du 29 octobre 2011 au 29 avril 2012

Isis, Attis, Serapis... Les cultes orientaux à Nîmes à l'époque romaine
Musée archéologique

Du 4 novembre 2011 au 15 janvier 2012

Pour un art pauvre
Carré d'Art Musée d'art contemporain

Du 5 au 30 novembre

Le mois du film documentaire. « Doc en bouche ».
Projections et rencontres proposées dans le réseau des bibliothèques de la Ville

Vendredi 11 novembre

10^e cross de la ville de Nîmes
Complexe René Astier

Vendredi 18 et samedi 19 novembre

20h : Pionniers à Ingolstadt
Théâtre

Vendredi 18, samedi 19 et vendredi 25 novembre

20h : Carte blanche à conduite intérieure
Théâtre Christian Liger

Mardi 22 novembre, 20h et mercredi 23 à 19h

Roméo et Juliette
Théâtre

Mardi 22, jeudi 24, vendredi 25 novembre, 20h et mercredi 23 à 19h

Outrage au public
Odéon

Samedi 26 à 20h et dimanche 27 novembre à 15h

Troc
Théâtre Christian Liger

Samedi 26 novembre

18h : Animations de Noël

Mardi 29 novembre

20h : Carole Bouquet lit Lettres à Génica,
Folies
Théâtre



GRAINES DE TOREOS

D'AVRIL
À OCTOBRE

TROPHÉE 2011



Rodilhan,
FINALE
samedi
8 octobre,
16h

Entrée gratuite
Billets à retirer en mairie
www.nimes-metropole.fr

NÎMES MÉTROPOLÉ
Partageons nos cultures

MÉTRO SORTIES



SAINT-GERVASY

Samedi 22 octobre

21h : Café Théâtre « Les Bazarettes »
Foyer socio-culturel

SAINT-GILLES

**Jusqu'au au
21 septembre**

Exposition de peintures de Bruno Trouillet
Médiathèque Emile Cazelles

**Du 22 septembre
au 16 novembre**

Exposition projets de mise en valeur de
l'abbatiale

Samedi 24 septembre

20h30 : concert choral par la chorale
« La Terre qui Chante »
Abbatiale.

Samedi 1^{er} octobre

Pèlerinage : accueil des Saintois et des
Aigues Mortais, avec célébration à la
crypte, par l'association Le Lien de Saint
Jacques.

**Samedi 1^{er} et
dimanche 2 octobre**

De 9h à 19h : kermesse d'automne par
l'Association pour la protection animale
saint-gilloise
Salle Cazelles

Dimanche 2 octobre

15h : spectacle pour enfants « Le cirk
Topolino », précédé de « Les Flowers »
de la compagnie Olof Zitoun, La basse
cour dans le cadre des Scènes d'Agglo
de Nîmes Métropole.
Entrée gratuite
Billets à retirer en mairie
Salle polyvalente

Du 7 au 11 octobre

Voyage à Altopascio en Italie par l'asso-
ciation Altopascio

Du 10 au 15 octobre

Journées de la sécurité routière

Dimanche 16 octobre

Pèlerinage aux Saintes Maries de la Mer
par l'association Le Lien de Saint Jacques

**Samedi 22 et
dimanche 23 octobre**

Congrès annuel de la Fédération des
Sociétés Taurines de France, par le club
taurin La Querencia.

**Du 30 octobre au
6 novembre**

Fête de la toussaint

Du 9 au 15 novembre

Festival de Camargue de tarot
Salle polyvalente

SAINTE-ANASTASIE

Vendredi 30 septembre

20h30 : Spectacle « Moi ça me fait
marrer » par la Compagnie Comprendre
Ariana dans le cadre des Scènes d'Agglo
de Nîmes Métropole

Entrée gratuite

Billets à retirer en mairie
Foyer communal Aubarne

Dimanche 9 octobre

Soirée Gym détente
Foyer communal

Samedi 15 octobre

Soirée Sainte Anastasie Danse
Foyer communal

**Samedi 22 et
dimanche 23 octobre**

Salon des créateurs de Ste Anastasie
Foyer communal

SERNHAC

Samedi 8 octobre

11h : Finale du concours d'abrivados de
Nîmes Métropole

Mercredi 19 octobre

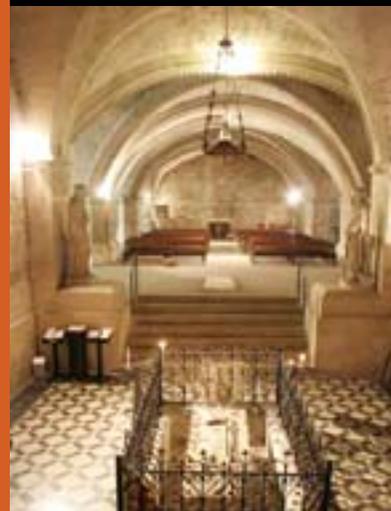
15h : Spectacle « Malhouse chante Brel,
Reggiani, Ferre » par la compagnie De la
Chanson encore et toujours dans le cadre
des Scènes d'Agglo de Nîmes Métropole
Entrée gratuite
Billets à retirer en mairie
Salle polyvalente

Samedi 29 octobre

21 : Spectacle « Brassens Couleur Jazz »
par le groupe Pol&Compagnie dans le
cadre des Scènes d'Agglo de Nîmes Mé-
tropole
Entrée gratuite
Billets à retirer en mairie
Salle polyvalente

Dimanche 6 novembre

Marché de Noël
11h et 16h : Abrivado et bandido



POULX

**Dimanche
18 septembre**

Vide Grenier
Parking Salle des Fêtes

Vendredi 21 octobre

18h30 : Spectacle « Tirés à quatre
épingles » par la compagnie L'effet cri-
quet dans le cadre des Scènes d'Agglo
de Nîmes Métropole
Entrée gratuite
Billets à retirer en mairie
Salle des Fêtes

REDESSAN

Samedi 1^{er} octobre

Soirée cabaret par la Jouïnesso Redes-
saniero

Samedi 22 octobre

15h : Spectacle « Voisins de pallier »
par la compagnie Item Production dans
le cadre des Scènes d'Agglo de Nîmes
Métropole
Entrée gratuite
Billets à retirer en mairie
Salle des fêtes

Samedi 12 novembre

Soirée karaoké par la Chorale Raps'Odys

RODILHAN

Samedi 1^{er} octobre

Soirée dansante de la 7^e compagnie de
Rodilhan

Samedi 8 octobre

Marché du terroir

Samedi 8 octobre

16h : Finale du Trophée Graines de Tore-
ros 2011 de Nîmes Métropole
Entrée gratuite
Billets à retirer en mairie
Arènes

Vendredi 14 octobre

Soirée musiques et danse
Arènes

Dimanche 23 octobre

Compétition de GRS - Gymnase

Samedi 22 et

dimanche 23 octobre
Festivals taurins

SAINT-CHAPTES

Samedi 24 septembre

Féria des vendanges du club taurin LOU
BIOU
Domaine du château de la tour

Samedi 24 septembre

Concours de boules par l'association la
boule froide
Champ de foire

Mercredi 1^{er} novembre

Marché des sorcières avec marché artisa-
nal et animations de rue
Champ de foire

SAINT-CÔME

Dimanche 25 septembre

11h : demi-finale du concours d'abriva-
dos de Nîmes Métropole

SAINT-DIONISY

Jedi 22 septembre

Concours de belote par l'association la
roque de viou

Les 7, 8 et 9 octobre

3^{es} Rencontres Autour de Becagrun
Renseignements : 06 81 55 10 59 / le-
samisdebecagrund@gmx.fr

Samedi 8 octobre

21h : Spectacle « Mireio-Land » par la
compagnie Beau parleur dans le cadre
des Scènes d'agglo de Nîmes Métropole
Entrée gratuite
Billets à retirer en mairie
Salle polyvalente

Samedi 12 novembre

Loto

Festival
30 septembre
22 octobre
2011

CONCERTS

CLAUDE BOLLING

STACEY KENT

AVISHAI COHEN

CHUCHO VALDES

**CRÉATION DJ ZEBRA,
MONTY, CHICUELO II...**

et de nombreux artistes
dans 12 communes de l'Agglo...

l'Agglo
au rythme
du

AZZ

EXPOSITIONS

GUY LE QUERREC

• "MILES DAVIS"

Carré d'Art - Nîmes

PHILIPPE BAUDOIN

• "LES COULISSES DU JAZZ"

• "DUKE ELLINGTON"

Château de Générac

Renseignements
04 66 02 55 46
www.nimes-metropole.fr

NIMES  **METROPOLE**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION



Partageons nos cultures !